

L'ACCIDENT A FAIT CINQ BLESSÉS

COLLISION ENTRE DEUX TRAINS À THENIA

page 3

BANDITISME

UNE FEMME ASSASSINÉE À TIZI-OUZOU

LIMITATION DES COURS PROGRAMMÉS AU BAC

Les syndicats s'opposent à Benbouzid

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1473 Mercredi 18 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LE WALI D'ILLIZI KIDNAPPÉ



LES AUTEURS IDENTIFIÉS

Lire en page 5

ALORS QUE LES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES APPROCHENT

LE FRONT SOCIAL LOIN DE SE CALMER

Lire en page 3





5.190

mines datant de l'époque coloniale ont été détruites en décembre 2011 lors des opérations de déminage le long des frontières est et ouest du pays.

777

fellahs et éleveurs de la wilaya de Naâma ont bénéficié en 2011 du programme de soutien à l'agriculture, a-t-on indiqué à la Direction des services agricoles (DSA).

109

familles du vieux quartier "Chouhada" de la commune de Theniet El-Had à Tissemsilt ont été relogées dimanche dans de nouvelles habitations.

Énième panne...



Les escaliers mécaniques de la station de métro Khelifa-Boukhalfa, sortie rue Didouche-Mourad, sont en panne depuis plusieurs semaines sans que les responsables concernés ne s'en inquiètent. Quand on arrive à la sortie de cette station ce sont plus de 115 marches que le citoyen, qu'il est le pas alerte ou le pas pesant, doit escalader à en perdre haleine. Une image qui ternit l'image de la société du métro d'Alger parrainée par la société française. Il a été plusieurs fois demandé au bureau d'accueil pourquoi les escaliers mécaniques ne fonctionnent plus depuis un bon bout de temps, la réponse fut évasive tout en invitant les voyageurs à emprunter la sortie du boulevard Victor Hugo. Une solution de facilité qui ne sied pas à tout le monde. Certains usagers pour échapper aux fastidieuses 115 marches préfèrent descendre à la station prochaine qu'est Tafourah pour ménager leur souffle. Dommage, le métro d'Alger n'a que trois mois d'existence et déjà la gestion des escalators affiche des manques.

Un arbitre projeté hors du ring



Au Japon, un arbitre de sumo a été involontairement éjecté du ring au cours du combat. Il ne fait pas bon parfois d'être arbitre d'un combat de

sumotoris. Shozaburo Kimura peut en témoigner, lui qui a été carrément éjecté hors du ring à la suite d'une prise entre les deux mastodontes la semaine dernière. Dès le début du duel, on sent que l'arbitre est en péril. A peine le combat commencé, il manque déjà à deux reprises de se faire emporter par la violence des mouvements des sumos. Sauf que la troisième fois est la bonne, M. Kimura est mis K.O. par l'un d'eux dont la chute le propulse hors du ring. L'arbitre est demeuré inconscient mais son état ne semble pas avoir affecté les deux sumos qui restent curieusement zens après cet incident. "Je suppose que ce genre de choses peut arriver", a tranquillement déclaré l'un d'eux, le Mongol Hakuho dans The Japan Times. Cela ne nous empêche pas d'avoir de l'empathie pour ce malheureux au regard du physique impressionnant des deux combattants pesant chacun 153 et 135 kilos ! L'arbitre a été transporté à l'hôpital car il souffre d'une commotion cérébrale.

Jose Fernandez prochainement à Alger

Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les Affaires économiques et commerciales, Jose Fernandez, effectuera une visite à Alger les 19 et 20 janvier en cours, a indiqué lundi le département d'Etat.

Au cours de son séjour de deux jours à Alger, M. Fernandez "discutera de la politique économique américaine en Afrique du Nord ainsi que de l'entrepreneuriat" lors de ses entretiens avec des membres du gouvernement, des représentants du secteur économique privé et

de la société civile, précise la même source. M. Fernandez s'était déjà rendu à Alger en décembre 2010 à l'occasion de la tenue la première Conférence sur l'entrepreneuriat Maghreb-USA, dont la deuxième édition se tient du 16 au 18 janvier en cours à Marrakech (Maroc). Ce haut responsable américain avait alors affirmé que la conférence d'Alger a été un "véritable succès" de par le consensus "très réussi" qui s'était dégagé pour un partenariat entre les Etats-Unis et le Maghreb.



Le rééchelonnement des dettes fiscales à partir de fin janvier



Le rééchelonnement des dettes fiscales des entreprises en difficulté financière sera appliqué de manière effective à partir de fin janvier, a annoncé lundi à Oran le directeur de la législation et de la réglementation à la Direction générale des impôts.

Cette mesure "exceptionnelle", qui entre dans le cadre des décisions prises par la tripartite en mai dernier, permettra d'aider les entreprises qui souffrent de difficultés et qui ne sont pas concernées par la taxe forfaitaire, a précisé Zikara Mustapha lors d'une rencontre régionale sur "la loi de finances 2012 et son impact sur les entreprises".

Le directeur général des Impôts avait signé dimanche une instruction portant sur les moyens d'adhésion des entreprises à cette mesure qui ouvre droit à un rééchelonnement des dettes fiscales sur 3 ans, a rappelé M. Zikara.

Les entreprises concernées par cette mesure pourront bénéficier d'une remise à titre "gracieux" des pénalités de retard concernant l'assiette et le recouvrement, a indiqué ce responsable, ajoutant que cette instruction sera adressée à toutes les directions régionales et de wilayas des impôts et diffusée sur le site Web de la direction générale des impôts.

Surfer sur le Web pourrait être nocif



Internet serait aussi addictif que les drogues, d'après une étude menée par des

chercheurs de l'Académie chinoise des sciences.

A l'heure où 41,5 millions de Français surfent sur la toile pendant une durée moyenne de 1 heure 53 par jour, une étude chinoise publiée dans la revue scientifique PLoS One révèle que certains des effets néfastes de l'alcool, le cannabis ou la cocaïne se retrouveraient chez les accros au Web.

Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs de l'Académie chinoise des sciences ont demandé à des geeks encore adolescents de se soumettre à un scanner cérébral, explique The Independent. Le résultat est étonnant puisque les scientifiques ont découvert qu'une partie de leur cerveau, nommée "substance blanche", avait été affectée : "Globalement, nos résultats indiquent chez les cyberdépendants une intégrité anormale de la substance blanche dans des régions du cerveau impliquant l'élaboration et le traitement des émotions, le contrôle attentionnel, la prise de décision et le contrôle cognitif", indique l'équipe du docteur Hao Lei. En outre, ils ont constaté que cette détérioration de la substance blanche est similaire chez les alcooliques ou toxicomanes.

D
I
X
I
T

Nacer Mehal :

«Les déclarations récentes du président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), M. Farouk Ksentini, sur la loi organique relative à l'information, sont une façon de se faire un peu de publicité sur le dos des journalistes. M. Ksentini a peut-être besoin d'un coup de pub. Aujourd'hui, beaucoup de responsables montent au créneau pour défendre les journalistes car ça peut servir leurs carrières et leurs ambitions. Ils sont en pré-campagne électorale, ce que je ne suis pas. Moi je n'ai aucune intention électorale pour le secteur de l'information et pour la dignité des journalistes.»

ALORS QUE LES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES APPROCHENT

Le front social loin de se calmer

A quelques mois de la tenue des législatives, le front social n'est pas près de s'apaiser. La distribution de logements qui devait en principe acheter la paix sociale s'est avérée finalement une véritable pomme de discorde qui risque d'envenimer davantage la situation.

PAR LARBI GRAÏNE

Il ne se passe pas de jour sans qu'on nous signale quelque part dans le pays, des émeutes ou des occupations de rue à l'effet de dénoncer le favoritisme dont aurait bénéficié une catégorie de population donnée. Après donc la révolte de Laghouat qui signe l'arrivée du Sud sur la scène de la protestation, avant-hier c'était au tour des gens d'Annaba, habitant différents quartiers de la ville, d'investir la rue pour dénoncer les pratiques de l'administration, qui à leurs yeux a procédé à une distribution inéquitable de logements. Des centaines de manifestants ayant reçu le renfort des occupants des centres de transit mis en place par la commune, ont bloqué ainsi la circulation automobile. Un rassemblement a eu lieu du reste tôt le matin devant le siège de la daïra. Les protestataires, brandissant des banderoles, s'en sont pris plus particulièrement au wali d'Annaba qu'ils accusent de parti pris pour certains citoyens.

N'ayant pas reçu l'écho escompté, les manifestants qui ont fait le pied de grue jusqu'à 11 h, se sont alors ébranlés en direction du siège de la wilaya, où ils ont observé un sit-in. Parmi ceux qui contes-



Les pouvoirs publics face à leurs responsabilités.

tent la liste des bénéficiaires de logements on trouve contrairement à Laghouat les locataires des centres de transit, qui sont d'anciens occupants des bidonvilles. La capitale de l'Est n'est pas en reste même si les actes de protestations qui s'y sont déclarés ont un tout autre objectif.

Le moins que l'on puisse dire est que la rue est devenue un véritable «parti politique». Samedi les habitants de la cité Maâmar-Bitat, ont fermé l'avenue Horchi-Slimane qui donne sur les cités Émir-

Abdelkader, Djebel El-Ouahch, Ziadia et Sakiet-Sidi-Youcef, dans le but semble-t-il de demander la mise en place des avaloirs, de l'éclairage public, la réfection de la route et le ramassage des ordures. A Baraki, gros village dans la banlieue algéroise des émeutes ont éclaté dans la nuit de dimanche à lundi.

Il s'agit des mêmes protestataires qui avaient dénoncé mercredi dernier la suppression par les autorités de l'opération de relèvement. Récidivant, ces émeutiers

durent donc violemment croiser le fer avec les services de sécurité. Des saccages ont eu lieu, un dépôt de marchandises aurait ainsi été pris pour cible.

Le wali délégué de Baraki n'a fait que faire connaître aux habitants son impuissance à résoudre le conflit, s'en référant ainsi aux services de la wilaya d'Alger. C'est ce qui a fait déborder le vase. Le même topo se retrouve un peu partout. Ce qui augure toujours de jours incertains.

L. G.

LOGEMENTS SOCIAUX À ORAN

Annulation d'une trentaine de pré-affectations

PAR RAYAN NASSIM

La commission d'attribution de logements de la daïra d'Oran a procédé récemment à l'annulation d'une trentaine de pré-affectations de logements sociaux, a indiqué, hier, le chef de daïra d'Oran. Cette décision a touché, dans un premier temps, une trentaine de personnes sur 91 "intrus" débusqués dans la liste des bénéficiaires résidants des quartiers d'El Hamri et d'El Ghoualem, a précisé ce responsable. Selon la même source, la commission d'attribution de logements de la daïra d'Oran est en train de passer au

peigne fin la liste des bénéficiaires de pré-affectations sur la base des recours formulés par des mécontents dont certains ont été omis par le bureau d'études qui a effectué l'opération de recensement des habitants au niveau de ce secteur urbain d'Oran. Quelque 2.400 pré-affectations de logements sociaux ont été produites récemment, au grand bonheur des bénéficiaires, a souligné pour sa part le directeur du secteur urbain d'El Hamri.

Les logements pré-affectés sont en voie d'achèvement à Belgaid, Oued Tlélat et Gdyl, a indiqué ce responsable communal.

R. N.

COLLISION ENTRE DEUX TRAINS À THÉNIA

Cinq blessés légers

Cinq personnes ont été blessées légèrement, mardi en début de journée, lors d'une collision entre deux trains à la gare de Thénia (est d'Alger), a indiqué, hier, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF).

L'accident s'est produit vers 6h55 à la gare de Thénia lorsqu'un train de banlieue assurant la liaison Alger/Thénia a rattrapé un train de marchandises, qui était à l'arrêt, précise un communiqué de la direction générale de la SNTF.

Cinq personnes ont été légèrement blessées dans cet incident et sont toutes

rentrées chez elles, ajoute la SNTF, qui signale également des "dégâts matériels mineurs".

Cet incident serait "dû à l'inobservation des règles de signalisation par le conducteur du train voyageurs", indique la même source, qui a annoncé avoir mis en place "une commission d'enquête au niveau de la direction générale pour déterminer les causes exactes de l'accident".

La SNTF a indiqué par ailleurs que "les perturbations de trafic occasionnées par cet incident vont être levées dans les meilleurs délais".

APS

SOUS LA PLUME

Tensions sociales tous azimuts

PAR SORAYA HAKIM

C'est reparti pour les émeutes qui éclatent un peu partout dans le pays. Les contestataires sont de tous bords. Entre ceux qui caressent le rêve de loger dans un appartement mais qui ne sont pas sur les listes confectionnées dans l'opacité par les élus où ceux qui logent dans des trous à rats et qui ne voient rien à l'horizon ou encore

ceux - un peu mieux lotis - qui ont souscrit à un logement formule LSP et qui attendent la semaine des quatre jeudi pour qu'on leur remette les clés, additionnés à ceux qui se révoltent pour la mal vie, tout ce petit monde

accumule une sacrée dose de dynamite qui peut exploser à tout moment. Les émeutes de Laghouat, Béjaïa, Constantine et les quartiers populaires d'Alger traduisent l'état de désespérance de la société algérienne. Du côté du pouvoir on tente de désamorcer la protesta, le ministre de l'Intérieur en premier lieu secoue le cocotier des walis à qui il fait le grief d'être bien loin des préoccupations des citoyens. Nourredine Moussa, ministre de l'Habitat fait la promesse

que l'Etat maintiendra la cadence de 270.000 logements par an et cela jusqu'en 2014. Croisons les doigts pour qu'ils fassent le bonheur de ceux qui en ont le plus besoin ! Mais il n'y a pas que les demandeurs de logements qui investissent la rue : les marchands de l'informel à qui on ne propose aucune alternative pour ramener le pain quotidien, faute de vivre mieux,

« Les émeutes de Laghouat, Béjaïa, Constantine et les quartiers populaires d'Alger traduisent l'état de désespérance de la société algérienne. Du côté du pouvoir on tente de désamorcer la protesta, le ministre de l'Intérieur en premier lieu secoue le cocotier des walis. »

« Les émeutes de Laghouat, Béjaïa, Constantine et les quartiers populaires d'Alger traduisent l'état de désespérance de la société algérienne. Du côté du pouvoir on tente de désamorcer la protesta, le ministre de l'Intérieur en premier lieu secoue le cocotier des walis à qui il fait le grief d'être bien loin des préoccupations des citoyens. Nourredine Moussa, ministre de l'Habitat fait la promesse

S. H.

IL APPELLE À VOTER EN MASSE POUR CONTRER LES ISLAMISTES

Benyounès croit en la victoire des démocrates

Amara Benyounès, président de l'Union pour la démocratie et la république (UDR), en attente d'agrément, ne croit pas à la victoire des islamistes lors des prochaines élections législatives.

PAR MOKRANE CHEBBINE

J oignant ainsi sa voix à celles du Premier ministre, Ahmed Ouyahia et du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, Amara Benyounès appelle les citoyens à participer massivement aux prochaines échéances, afin, dit-il, de contrecarrer l'ascension des islamistes et des intégristes. S'exprimant hier, sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale, il a estimé qu'« il faut impérativement que tous les Algériens aillent voter. Le vote massif garantirait la



Amara Benyounès.

victoire des démocrates et des patriotes. S'il y a un fort taux d'abstention, nous savons ce qui va se passer à l'image de ce que nous

satisfaisantes les garanties annoncées par les autorités à ce sujet. « C'est une chanson qui revient à chaque échéance », a-t-il affirmé, ne manquant de décocher des flèches à l'adresse des islamistes, dont « le discours a évolué. Aujourd'hui, ils disent que s'ils ne gagnent pas les élections, cela veut dire qu'elles auront été fraudées. Même si l'on installe des caméras dans chaque bureau, pour ces gens-là, ne pas gagner au vote signifie qu'une fraude a eu lieu », a-t-il asséné. Admettant dans ce sens qu'« il y a une campagne d'intoxication de la population algérienne qui veut dire que les jeux sont déjà faits et que les intégristes vont gagner les élections », Benyounès n'a pas manqué de fustiger, en filigrane, ses concurrents immédiats dans la mouvance démocratique. A ce titre, il a appelé au renouveau de la classe politique nationale, en procédant à des changements dans la composante des différents partis politiques qui sont restés inchangés depuis leur création. Il en est de même pour le gouvernement car « le peuple veut voir de nouvelles têtes », à même de permettre l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène politique.

M. C.

Le congrès de l'UDR les 17 et 18 février

Le congrès de l'UDR est prévu pour les 17 et 18 février prochain à Alger pour renouveler sa direction, mettre à jour son programme et ses statuts et affiner certaines de ses propositions, selon Amara Benyounès. Ce dernier se dit s'attendre à ce que son parti, dont le congrès constitutif a été tenu en 2004, soit agréé « avant la fin du mois de janvier 2012 », précisant qu'il a été reçu lundi « pour la deuxième fois » au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Pour le chef de l'UDR, « il n'y a aucun doute » quant à l'agrément de la formation politique qu'il dirige, notamment, a-t-il relevé, après la décision politique du président de la République de lancer les réformes. Enchaînant sur les élections législatives prévues le printemps prochain, Amara Benyounès a reconnu que le temps imparti pour la préparation de ce rendez-vous par son parti n'est « pas assez suffisant », mais il s'est dit « résolu » à y participer.

M. C.

avons vu en Tunisie et au Maroc. L'abstention ne profite qu'aux intégristes». Pour Benyounès, la victoire du FIS dissous lors des élections de 1991 est essentiellement due au fort taux d'abstention. Donc, une participation massive aux prochaines élections législatives, prévues la première quinzaine du mois de mai, est un rempart contre la victoire des islamistes, selon Amara Benyounès. « Je ne crois pas que les élections prochaines sont déjà faites. Je ne crois pas du tout à la victoire des intégristes. Mais, il y a un certain nombre de préalables pour permettre aux démocrates et aux républicains de gagner ces élections », a-t-il signifié, laissant entendre que le plus grand nombre d'abstentionnistes lors des élections sont des électeurs démocrates et républicains. Le président de l'UDR, dont l'agrément de son parti serait imminent, ne croit pas plus à la fraude électorale, jugeant

ELLE DIT NE PAS CRAINDRE LA MONTÉE AU POUVOIR DES ISLAMISTES

Louisa Hanoune parle de «révolution tranquille»

PAR SADEK BELHOCINE

L'Algérie est un « cas ». Une révolution tranquille s'y déroule. Elle appelle à un « vrai débat » pour sortir de la crise. Un gouvernement neutre pour préparer les élections. La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune est convaincue que l'Algérie est un cas à part et qu'elle ne sera pas touchée par « la révolution » ou par le « printemps arabe ». Les arguments exposés par la patronne du PT : « L'Algérie demeure une exception de par sa nature, de sa révolution et de son orientation politique et économique », a-t-elle analysé dans un entretien accordé hier à l'APS. Du coup, la patronne du PT dit ne pas craindre une éventuelle montée des islamistes au pouvoir et rappelle dans ce contexte, que l'Algérie, contrairement aux autres pays arabes, a connu l'émergence des islamistes ainsi que la décennie noire (terrorisme). Elle se souvient que le pays a également connu auparavant deux printemps (berbère en 1980 et la révolte de la jeunesse en 1988). Des expériences qui font que l'Algérie « a une longueur d'avance par rapport à eux (pays arabes) ». Elle estime qu'« il y a eu une dynamique extraordinaire en 2011 ». C'est qu'on appelle « une révolution tranquille », a-t-elle soutenu. Une révolution qui poursuit son chemin « tranquillement » jusque-là. « Maintenant, nous avons rendez-vous avec l'aspect politique qui est en train de se présenter », a constaté Mme Hanoune qui relève que le courant islamiste en Algérie a de tout temps existé. Soulignant que « le PT est contre la répression », elle affirme que sa formation politique a toujours été pour la paix et la réconciliation nationale. « Nous sommes pour les libertés au bénéfice de tout le monde. Pour nous, la paix ne sera véritable et durable, que lorsqu'il n'y aura plus aucune exclusion, et c'est à ce moment-là qu'on pourra tourner définitivement la page de la tragédie

nationale », a-t-elle asséné, soutenant que « nous ne pouvons pas prétendre être dans une démocratie véritable s'il y a une partie de la population qui est interdite d'expression. Cela restera un problème ». Dans ce contexte, le leader du PT réitère l'appel de son parti pour l'ouverture d'un vrai débat et l'actualisation de la Charte nationale pour la paix et la réconciliation nationale en vue d'assainir les dossiers en suspens, tel celui des disparus et des ex-détenus.

Un gouvernement neutre pour préparer les élections

Il reste que le « rendez-vous politique », les prochaines législatives sont un « rendez-vous avec l'histoire à ne pas rater », a-t-elle prévenu. Selon elle, « les prochaines élections sont un scrutin décisif et sont un rendez-vous avec l'histoire. Nous ne devons pas rater ce tournant de l'histoire qui est extrêmement délicat », a-t-elle analysé appelant le président de la République à garantir « davantage » de transparence des élections en prenant des mesures pouvant combler « les déficits » dont souffre, selon elle, la loi électorale. Mme Louisa Hanoune exprime ses craintes sur « les fraudes », son cauchemar. Et pour éviter « toute possibilité de fraude », elle souhaite voir s'opérer un changement de gouvernement et l'installation d'un gouvernement non partisan chargé de préparer les élections. Elle suggère aussi des mesures à prendre comme celle de permettre aux représentants des listes électorales d'être présents dans les commissions administratives et de mettre les photos des chefs des partis politiques sur les listes électorales pour faciliter le choix, par les électeurs, de leurs représentants. Sur la présence d'observateurs étrangers, Louisa Hanoune n'a pas changé d'avis. « Ils sont loin de pouvoir garantir la transparence des élections », a-t-elle indiqué, observant que « ce ne sont pas

les observateurs étrangers qui garantiront la transparence des scrutins mais plutôt le gouvernement qui, non seulement veillera à ces élections, devra également préserver la nation ». Pour elle, il n'est plus question d'accepter qu'il y ait de « fraude comme ce fut le cas en 2007 où 51 sièges nous ont été détournés ». Au sujet de la participation des électeurs à ces élections, la patronne du PT estime que la forte participation des électeurs au vote serait liée aux nouvelles mesures devant être prises sur le plan social par le chef de l'Etat. Dans ce cadre, elle juge qu'« il faut assécher la colère des jeunes. C'est sûr que les augmentations des salaires prises et qui n'existent pas ailleurs vont jouer un rôle. Toutefois, la jeunesse est majoritaire. Donc, il faudra davantage de mesures pour garantir notamment l'emploi », a-t-elle expliqué. Mme Hanoune s'est exprimée, en outre, sur les différentes lois adoptées par le Parlement. « Nous aurions aimé qu'elles (les lois) traduisent les engagements du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a exprimé la volonté d'aller vers la démocratie et que le peuple lui-même définira le contenu des réformes », or, a-t-elle relevé, « le peuple n'a rien défini, il a été mis à l'écart et il n'y a pas eu un débat populaire », regrettant le fait que les réformes politiques n'ont pas d'abord commencé par la révision de la Constitution. Selon elle, « le président de la République pouvait promulguer la loi électorale par ordonnance et commencer par la révision constitutionnelle », accusant les députés du parti du Front de libération nationale (FLN) soutenus par ceux du Rassemblement national démocratique (RND), des privés (indépendants) d'avoir vidé les projets qui ont été soumis par le gouvernement de dispositions importantes et audacieuses qui auraient aidé au renouveau annoncé par le chef de l'Etat.

S. B.

«ALLIANCE CITOYENNE» Congrès constitutif les 21 et 22 février

«Alliance citoyenne» est un parti qui vient s'ajouter à la longue liste de nouvelles formations politiques qui ont, à la faveur de la nouvelle donne politique, été créées ou sont en voie de l'être. Les responsables de ce parti, en attendant bien sûr d'obtenir l'agrément des services du ministère de l'Intérieur, ont déjà franchi plusieurs étapes, à commencer par la tenue de la «réunion fondatrice», le 24 septembre dernier à Sidi Fredj. Ce conclave fondateur, dûment attesté par un huissier de justice, a vu la participation de représentants de 44 wilayas. Quelques jours après, soit le 1er octobre, les membres fondateurs déposent le dossier d'agrément au niveau du ministère de l'Intérieur. Et depuis le parti a organisé plusieurs congrès régionaux alors que le congrès national constitutif est prévu les 21 et 22 février prochain. La demande d'autorisation de la tenue de ce congrès a d'ailleurs été déposée hier, par les dirigeants de ce parti. « Nous sommes confiants car notre dossier est complet et il n'y a aucune raison pour que le ministre de l'Intérieur refuse de nous accorder l'agrément », nous a indiqué Mourad Yahyaoui, président du parti, avant d'ajouter que « notre participation ou non aux prochaines élections législatives sera décidée lors du congrès ». Il a aussi souhaité le départ du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, « afin de donner plus de crédibilité aux élections ». « Alliance citoyenne » pourquoi ? Pour Yahyaoui, qui s'exprimait hier lors d'une rencontre avec des journalistes, « cette dénomination dénote notre volonté de placer le citoyen au centre de l'Etat et de le remettre au cœur du débat. On n'est pas juste un nouveau sigle car notre parti, qui est ouvert à toutes les catégories, veut changer les choses ». On comprend dès lors pourquoi le parti plaide pour « l'urgence d'une nouvelle république ». De plus, ce parti consacre une place importante aux femmes dans ses structures. Selon Yahyaoui, en effet, 40% des membres fondateurs sont des femmes alors que 7 d'entre elles, sur un total de 17 membres, siègent au secrétariat exécutif.

K. H.

LES AUTEURS IDENTIFIÉS

Le wali d'Ilizi enlevé

Le wali d'Ilizi, Mohamed Laid Khelfi, son chef de protocole et son chauffeur ainsi que le Président de l'Assemblée populaire de wilaya ont été enlevés, lundi après midi, dans la région de Timeroualine, à 80 km de Deb Deb, au retour d'une mission régulière d'inspection et de travail.

PAR AHMED BOUARABA

Quelques heures après l'enlèvement, seuls le P/APW, le chargé du protocole du wali ainsi que son chauffeur seront toutefois libérés. A 21h30, Mohamed Laid Khelfi sera autorisé par ses ravisseurs à appeler sa famille et à l'informer de son kidnapping, dans un appel téléphonique de quelques secondes. Hier matin, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a fait savoir que le wali d'Ilizi a été kidnappé par «trois jeunes Algériens armés et identifiés», faisant entendre que les auteurs de ce rapt n'ont aucun lien avec Al-Qaida au Maghreb Islamique (AQMI) ni un autre groupe terroriste. Dans un communiqué rendu public le ministère explique que : «Le lundi 16 janvier 2012 à 16h00 au retour d'un déplacement dans la commune de Deb Deb (Ilizi) effectué dans le cadre des missions

régulières d'inspection et de travail et après une rencontre qui s'est tenue dans cette localité à laquelle ont pris part, M. Mohamed Laid Khelfi (wali d'Ilizi), le président de l'Assemblée populaire de wilaya, le chef de daïra d'Aïn Amenas, ainsi que le président de l'Assemblée populaire communale de Deb Deb et les représentants de la société civile, le véhicule du wali d'Ilizi a été intercepté dans la région de Timeroualine par trois jeunes Algériens armés et identifiés». «Le président de l'APW ainsi que le chargé du protocole et le chauffeur du wali d'Ilizi ont été relâchés, tandis que le wali a été gardé par ses ravisseurs et dirigé vers la frontière algéro-libyenne», ajoute notre source. Selon ledit communiqué : le wali, dont le véhicule a été retrouvé «abandonné» non loin du lieu de l'enlèvement, «a pu prendre contact par téléphone avec sa famille à 21h30 sans toutefois préciser le lieu où il se trouvait».

Les «causes» du rapt

Selon des sources sécuritaires, le wali d'Ilizi s'était rendu à Deb Deb à la tête d'une délégation réduite pour «calmer» une manifestation de jeunes qui protestaient contre l'inculpation de plusieurs d'entre eux dans une affaire de soutien à un groupe terroriste. En date du 08 janvier 2012, le tribunal criminel près la Cour d'Alger avait condamné à la prison à perpétuité Ghdir Mohamed, dit Abou



Mohamed Laid Khelfi.

Zeid, chef d'un groupe terroriste activant dans la Sahara algérien et les pays du Sahel, poursuivi avec 11 autres accusés pour «appartenance à un groupe terroriste international» impliqué dans l'enlèvement de touristes étrangers dans le Sahara algérien. La justice avait également condamné à 10 ans de prison ferme les mis en cause Guesmi Abdelkader, Kaddouri Ahmed, Ghdir Omar Benmiloud et Ghdir Omar El Eid Ben M'hamed et à 5 ans de prison ferme les prévenus Ghdeir Omar Al Djillali, Ben Arouba Maatouk, Ouennas Slimane et Belkacemi Rabah. Selon l'arrêt de renvoi,

les mis en cause étaient poursuivis pour formation d'un «réseau de soutien et de logistique» à un groupe terroriste international dirigé par Abou Zeid. Ce dernier avait, selon la même source, «une nouvelle stratégie consistant à recruter des contrebandiers (drogue, carburant et armes) activant dans le Sahara dans le but de les utiliser dans l'exécution de plans criminels». Outre le recrutement de nouveaux éléments pour renforcer le groupe du Sahara, les mis en cause fournissaient aux terroristes des denrées alimentaires, du carburant et des devises et activaient dans le trafic de drogue pour pouvoir financer l'achat d'armes. Notre source ajoute que les mis en cause avaient également dressé un faux barrage dans le sud pour voler des voitures de type 4x4 aux citoyens en vue de les utiliser dans les déplacements des terroristes et les attentats terroristes, dont l'attaque armée visant des éléments de la gendarmerie à El Goléa en 2006.

Durant l'enquête judiciaire, ils ont reconnu avoir soutenu le groupe terroriste dirigé par Abou Zeid. Notons enfin que le ministère de l'Intérieur a souligné que «toutes les dispositions sont prises et tous les moyens appropriés sont mobilisés à tous les niveaux pour assurer la libération du wali dans les meilleurs délais possibles». **A. B.**

LIMITATION DES COURS PROGRAMMÉS AU BAC

Les syndicats s'opposent à Benbouzid

PAR KAMAL HAMED

La colère des lycéens des classes de terminale ne faiblit pas. Depuis quelques jours ils sont montés au créneau pour réclamer l'allègement des cours et surtout la limitation des cours programmés aux épreuves du baccalauréat. Le mouvement touche pratiquement tous les lycées du pays. Grèves, sit-in et marches sont les moyens utilisés par les protestataires pour faire pression sur le ministère de l'Éducation nationale et l'amener à souscrire à leurs revendications. C'est un «remake» des années précédentes. Depuis cinq années au moins c'est le même scénario qui revient et les classes de terminale arrivent toujours à obtenir gain de cause puisque, acculé, le ministère a fini par répondre positivement aux doléances en limitant le seuil des programmes sur lesquels seront examinés les élèves. Cette année encore n'a pas

dérogé à la règle. Le ministère de l'Éducation a en effet informé que les mêmes modalités d'organisation des précédentes sessions du baccalauréat seront appliquées à la session du 3 juin 2012, en faveur des élèves des classes de terminale. Dans un communiqué rendu public avant-hier le département de Boubakeur Benbouzid a ainsi annoncé que les enseignements dispensés aux classes de terminale prendront fin le jeudi 10 mai 2012 au soir, alors que l'examen blanc du baccalauréat sera finalisé avant le jeudi 10 mai. Les candidats à l'examen du baccalauréat auront donc 23 jours pour bien préparer cette épreuve puisque le début de l'examen du baccalauréat est prévu le 3 juin. Les seuils fixant les limites du programme de référence destiné à l'élaboration des sujets d'examen du baccalauréat est donc fixé au 10 mai, Le ministère a rassuré les élèves lorsqu'il a précisé

dans son communiqué que l'examen portera sur les «cours effectivement dispensés». Mais cela ne semble pas satisfaire les élèves puisque la contestation s'est poursuivie hier encore. Le ministère ira-t-il vers une autre concession en réduisant encore davantage les cours sur lesquels les élèves seront soumis à examen ? Une manière de faire totalement rejetée par les syndicats. «On a décrié cette situation qui dure depuis cinq ans» a indiqué Meziane Meriane, coordinateur national du Syndicat national des professeurs d'enseignement secondaire et technique (Snapest) ajoutant «qu'il est impératif que le Bac garde un niveau et c'est ce qu'il faut faire comprendre à nos enfants». Pour notre interlocuteur, contacté hier, «Il faut communiquer avec les élèves et les prendre en charge psychologiquement dès le début de l'année scolaire et leur faire comprendre la nécessité

de suivre le programme». Meziane Meriane précise, en outre, que «c'est aux pédagogues et aux spécialistes de dire s'il y a une surcharge des cours ou non». Le coordinateur du Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) abonde dans le même sens en indiquant «qu'en tant que professeurs nous refusons la limitation du seuil car cela veut dire que l'on va empêcher les enseignants de terminer les programmes». Selon Nouar Larbi, joint hier, «cela va forcément ternir l'image du Bac du fait que l'élève va à l'université avec un niveau bas». Le premier responsable du Cnapest dira en outre que «le ministère ne doit pas céder à la pression des élèves avec lesquels il faut discuter et leur dire que finir le programme est dans leur intérêt. Car c'est aux pédagogues de prendre en charge cette question». **K. H.**

FORMATION PROFESSIONNELLE

La limite d'âge à 30 ans au lieu de 25 ans

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, El Hadi Khaldi a affirmé hier à Alger, que la nouvelle loi sur l'apprentissage limitera à 30 ans au lieu de 25, l'âge des personnes désirant suivre une formation dans les centres de formation et d'enseignement professionnels.

M. Khaldi, qui était l'invité de la chaîne I de la Radio nationale, a indiqué que le projet de loi sur la formation «ne sera présenté au débat devant l'Assemblée populaire

nationale (APN) qu'après présentation de la loi sur le travail et ce lors, du deuxième trimestre 2012».

Cette procédure vise, selon lui, à «permettre à une grande partie parmi les jeunes de bénéficier d'une formation dans les différentes filières dispensées par les centres de formation professionnelle».

«Nombreux sont les jeunes qui désirent bénéficier d'une formation dans une spécialité donnée notamment ceux qui veulent accéder à un micro-crédit mais sont souvent confrontés à la condition d'âge», a-t-il pour-

suivi. M. Khaldi a expliqué la révision de certains articles de l'actuelle loi sur l'apprentissage par «leur inadaptation à l'évolution en cours dans le monde de l'emploi», ajoutant que les articles de la loi seront rédigés «en fonction des exigences à la fois des stagiaires et celles du monde du travail».

Evoquant la rentrée de la formation professionnelle, session février 2012, il a annoncé que le parc national de la formation sera doté de 15 établissements de formation, de deux instituts et deux annexes en cours de réalisation.

La session de février sera marquée d'autre part, par la concrétisation d'un programme spécial wilayas du Sud et qui consiste à introduire de nouvelles spécialités qui répondent aux besoins du monde du travail dans la région conformément à la demande de plusieurs entreprises comme à Illizi et Tamanrasset, a-t-il dit. Pour ce qui est des spécialités les plus demandées dans l'ensemble des wilayas du pays, le responsable du secteur a souligné que l'annonce du projet de construction de plus de deux millions de logements a grandement contribué à l'augmentation de la demande sur les filières bâtiment et urbanisme outre les spécialités informatiques. **R.N.**

INSÉCURITÉ ET BANDITISME

Une femme assassinée à Tizi-Ouzou

PAR LOUNES BOUGACI

Une femme a été retrouvée assassinée en son domicile dans la nuit de lundi à mardi dernier dans la ville de Tizi-Ouzou. C'est donc en son domicile, situé au quartier Anar-Amellal, à la sortie sud de la ville de Tizi-Ouzou que I. Dahbia, âgée de 69

ans, a été découverte sans vie. Les éléments de la Protection civile ont retrouvé le corps de la victime, laquelle était ligotée et portait des traces de violences avec des stigmates d'étranglement sur len cou. Les services de sécurité ont ouvert une enquête afin d'identifier les auteurs de ce meurtre et d'en déterminer les raisons. **L. B.**

RÉFORMES POLITIQUES

Trois nouvelles lois publiées au JO

Trois nouvelles lois relatives aux réformes politiques ont été publiées dans le deuxième numéro du Journal officiel de l'année 2012.

Il s'agit de la loi organique relative aux partis politiques, de la loi organique relative à l'information et de celle relative aux associations.

Trois autres lois organiques ont été déjà publiées dans le premier numéro du Journal officiel de l'année 2012, rappelle-t-on.

Il s'agit des lois organiques relatives respectivement au régime électoral, aux cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire et à l'élargissement des chances d'accès de la femme à la représentation dans les assemblées élues. Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, avait promulgué, jeudi ces six lois qui s'inscrivent dans le cadre des réformes politiques qu'il a annoncées dans son discours à la Nation le 15 avril dernier.

Le chef de l'Etat avait au préalable soumis ces nouveaux textes au Conseil constitutionnel pour en apprécier la conformité à la Constitution.

Ces lois avaient été auparavant adoptées par les deux chambres du Parlement durant la session d'automne en cours.

APS

LES NOUVELLES MESURES FISCALES EXPLIQUÉES AUX ENTREPRISES

simplification et harmonisation des procédures

Une rencontre relative à la vulgarisation des nouvelles mesures fiscales à l'adresse des entreprises algériennes a été organisée, hier à l'hôtel Hilton, par le bureau algérien d'Ernst & Young, un cabinet de renommée internationale qui travaille en Algérie depuis de longues années et qui ausculte l'économie nationale pour le compte du gouvernement et des institutions publiques.

PAR AMAR AOUIMER

Destiné essentiellement aux cadres de l'administration et des finances, ce séminaire a embrassé l'ensemble des questions récurrentes inhérentes à la loi de finances 2012 et ses dispositions fiscales.

Ainsi, l'expert Mohamed Lakroum a indiqué que «le premier cycle du Club DAF 2012 invite les représentants d'entreprises à une lecture détaillée de la loi de finances 2012, sur la base des commentaires de nos experts-animateurs issus de leur pratique fiscale».

Il souligne notamment souligné qu'en vertu de la loi de finances 2012, il s'agit de faire la lumière sur un certain nombre de nouvelles dispositions. Il s'agit, notamment a-t-il dit, de «l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les banques et établissements financiers sous certaines conditions, la suppression de la taxe de domiciliation bancaire pour certaines opérations, la baisse de la pression fiscale et la simplification et l'harmonisation des procédures fiscales, ainsi que le renforcement des garanties



des contribuables». Il a par ailleurs, précisé que parmi les nouvelles mesures édictées par loi de finances 2012, il existe «l'alignement du fait générateur de la taxe sur l'activité professionnelle sur celui de la TVA et la correspondance entre l'annuité de l'amortissement et la quote-part de la subvention d'équipement à rattacher au résultat en tant que produit».

Il a également relaté les nombreuses mesures renforçant les garanties des contribuables, et parmi ces dispositions, il ressort l'instauration d'une procédure de «rescrit fiscal» visant à interroger l'administration sur le régime fiscal auquel sera soumise l'activité exercée.

Lakroum a noté que pour ce concerne l'allègement du système fiscal et l'harmonisation des procédures, il y a lieu de relever l'alignement du fait générateur de la TAP sur celui de la TVA et les mesures relatives au remboursement des crédits de TVA, tels que «l'assouplissement des conditions d'ouverture du droit au remboursement de crédits TVA et le relèvement du seuil d'éligibilité de 30.000

DA à un million DA sauf en ce qui concerne les redevables partiels, ainsi que l'assouplissement des conditions d'octroi du remboursement. Concernant la baisse de la pression fiscale, elle porte, notamment, sur les revenus distribués, les groupes de sociétés, les subventions d'équipements et les majorations pour insuffisance de déclaration en cas de manœuvres frauduleuses.

A propos des dispositions liées à l'investissement, cet expert a apporté certaines précisions relatives à certaines opérations n'entraînant pas l'obligation de mise en conformité préalable aux règles inhérentes au partenariat national résident. Il s'agit de la cession ou échange des actions de garantie entre anciens et nouveaux administrateurs, à condition que la valeur desdites actions ne dépasse pas 1 % du capital social, d'une part, et la modification du capital social (augmentation ou réduction) n'entraînant pas un changement dans les proportions de répartition du capital social.

A. A.

PRODUCTION DE BÉTON
PRÊT À L'EMPLOI

Le groupe Gica intéressé

La filière du béton prêt à l'emploi (BPE) sera le nouveau créneau du Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), qui prévoit dans son plan de développement quinquennal l'élargissement de son activité à la production de granulats pour produire le BPE.

Outre l'extension des capacités de production de cinq cimenteries, ce programme quinquennal (2011-2015) doté de plus de 150 milliards de dinars, prévoit notamment le lancement d'investissements pour la production de stations de concassages de granulats, nécessaires pour la fabrication du béton prêt à l'emploi, a indiqué à l'APS Mustapha Morsi, responsable au sein du groupe.

Avant de s'engager dans la production de ce nouveau produit, le groupe Gica doit monter d'abord des stations de concassage de granulat, a-t-il expliqué.

Dans ce cadre, neuf projets de réalisation de stations de concassage ont été déjà lancés pour une capacité globale annuelle de 7 millions de tonnes de granulats, produit constitué de 60 % de sable concassé et de 40 % de graviers, a-t-il précisé. Ces projet englobent la réalisation de cinq stations de granulats à l'Est du pays, deux stations au centre et deux autres à l'Ouest. La production sera répartie entre les régions Est (3 millions de tonnes), Centre (2 millions t), Ouest (1 million t) et Centre-Ouest (1 million t).

Les stations de Djebel El-Tarf (Oum el-Bouaghi), de Aïn Touta (Batna) et de Ouled Sidi Brahim (Bou-Saâda) sont déjà opérationnelles, alors que celles de Djebel Ghorfa (Khenchela) et de Djebel Timetlas (Mila) sont en phase de finalisation, a-t-il souligné.

Les études pour la réalisation d'une autre station à Kedara (Boumerdès) sont en cours, alors que la station de Froha, située dans la wilaya de Mascara est en phase de réalisation, a encore précisé M. Morsi. Concernant les stations de Rechaïguia (Tiaret) et de Bouzabine "2" (Oum el-Bouaghi), le Groupe attend l'obtention de titres miniers auprès de l'Agence nationale du patrimoine minier (ANPM) pour réaliser ces projets, a-t-il ajouté.

Cette production permettra de construire dans une première étape trois stations de béton prêt à l'emploi à l'est, à l'ouest et au centre du pays. Interrogé sur la capacité de production de ces stations, M. Morsi a indiqué qu'elle n'a pas été encore fixée.

La cimenterie de Tebessa, implantée sur une grande assiette foncière, projetée pour sa part la réalisation d'une station de béton prêt à l'emploi près de l'usine.

Ainsi, cette unité pourrait offrir le ciment en sac, en vrac et du béton prêt à l'emploi, comme le font les cimenteries étrangères, selon M. Morsi

R. E.

MARTYN ROPER, AMBASSADEUR DE GRANDE-BRETAGNE À ALGER AU MIDI LIBRE :

«Bouteflika souhaite plus d'investissements britanniques en Algérie»

PAR AMAR AOUIMER

Intervenant hier, à l'hôtel Hilton, lors de la présentation des missions et objectifs de TVET UK en Algérie en matière de son expertise concernant la formation professionnelle et l'enseignement de la langue anglaise en Algérie, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Alger, Martyn Roper, a mis en relief la bonne santé et les perspectives de développement et de promotion des relations économiques, commerciales et culturelles entre l'Algérie et la Grande-Bretagne.

Le diplomate a mis l'accent sur les recommandations du chef de l'Etat concernant le raffermissement des relations entre les deux pays en soulignant que «le président Bouteflika lui a demandé d'accroître la présence de la Grande-Bretagne en Algérie par le biais des activités des entreprises britanniques et l'enseignement et l'approfondissement de la langue anglaise».

Roper a indiqué que «cet évènement que constitue la présence de TVET UK et l'implication de plusieurs entreprises et institutions du Royaume Uni est très important, en ce sens que, TVET UK est une organisation de haute qualité soutenue par les organisations britanniques en matière d'éducation, la formation professionnelle, éducationnelle et vocationnelle». Entre l'Algérie et la Grande-

Bretagne, il existe de nombreuses opportunités de coopération, de partenariat et d'investissement industriel. «Les relations entre l'Algérie et la Grande-Bretagne sont excellentes où il y a une forte coopération dans les secteurs de l'énergie, lutte antiterroriste, d'émigration et également dans les domaines de l'éducation, de la linguistique et de l'industrie» a-t-il dit, ajoutant que «des entreprises anglaises vont avoir des visites fructueuses en Algérie, notamment à Alger et à Oran». En effet, une délégation d'entreprises britanniques spécialisées dans le domaine de l'enseignement professionnel et de la formation professionnelle est actuellement en visite, du 16 au 20 janvier courant. Conduite par le directeur exécutif du TVET UK, Matthew Anderson, la délégation a tenu un séminaire hier en présence de représentants du secteur privé et du gouvernement.

«Nous cherchons un partenariat et des opportunités étroites de coopération pour faire bénéficier les entreprises de notre expertise technique et professionnelle. Il s'agit de tisser des relations fécondes entre l'Algérie et le Royaume-Uni pour asseoir un partenariat et définir les éventuels besoins» a-t-il dit. Les relations commerciales entre le Royaume-Uni et l'Algérie sont très fortes et en constante croissance, selon l'ambassade de Grande-Bretagne à Alger, qui ajoute que «les exportations du Royaume-Uni vers

l'Algérie ont plus que doublé au cours de ces cinq dernières années atteignant 345 millions de livres, soit 40 344 millions DA, en 2010, tandis que les exportations algériennes vers le Royaume-Uni se sont élevées à plus de 710 millions de livres (pounds), soit 118 527 millions DA en 2010, soit une augmentation de près d'un tiers qu'en 2009».

5 missions commerciales envoyées en Algérie en 2011

Pas moins de cinq missions commerciales ont été envoyées en Algérie en 2011 dont quatre sont multisectorielles, et une spécialisée dans le domaine du pétrole et du gaz. Au total, 70 hommes d'affaires britanniques ont visité l'Algérie durant cette mission où des opportunités d'investissement et de partenariat ont été identifiées. Beaucoup d'entre eux ont trouvé des partenaires commerciaux grâce à ces missions.

Aussi, l'ambassade britannique affirme qu'une visite à Cardiff est prévue pour février 2012. L'ambassadeur et les membres de l'équipe commerciale de l'ambassade ont vigoureusement travaillé pour la promotion de l'Algérie au Royaume-Uni. Entre eux, ils ont visité sept villes britanniques, Londres, Warrington, Manchester, Derby, Aberdeen, Durham et Birmingham...

A. A.

LES NOUVELLES MESURES FISCALES EXPLIQUÉES AUX ENTREPRISES

simplification et harmonisation des procédures

Une rencontre relative à la vulgarisation des nouvelles mesures fiscales à l'adresse des entreprises algériennes a été organisée, hier à l'hôtel Hilton, par le bureau algérien d'Ernst & Young, un cabinet de renommée internationale qui travaille en Algérie depuis de longues années et qui ausculte l'économie nationale pour le compte du gouvernement et des institutions publiques.

PAR AMAR AOUIMER

Destiné essentiellement aux cadres de l'administration et des finances, ce séminaire a embrassé l'ensemble des questions récurrentes inhérentes à la loi de finances 2012 et ses dispositions fiscales.

Ainsi, l'expert Mohamed Lakroum a indiqué que «le premier cycle du Club DAF 2012 invite les représentants d'entreprises à une lecture détaillée de la loi de finances 2012, sur la base des commentaires de nos experts-animateurs issus de leur pratique fiscale».

Il souligne notamment souligné qu'en vertu de la loi de finances 2012, il s'agit de faire la lumière sur un certain nombre de nouvelles dispositions. Il s'agit, notamment a-t-il dit, de «l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les banques et établissements financiers sous certaines conditions, la suppression de la taxe de domiciliation bancaire pour certaines opérations, la baisse de la pression fiscale et la simplification et l'harmonisation des procédures fiscales, ainsi que le renforcement des garanties



des contribuables». Il a par ailleurs, précisé que parmi les nouvelles mesures édictées par loi de finances 2012, il existe «l'alignement du fait générateur de la taxe sur l'activité professionnelle sur celui de la TVA et la correspondance entre l'annuité de l'amortissement et la quote-part de la subvention d'équipement à rattacher au résultat en tant que produit».

Il a également relaté les nombreuses mesures renforçant les garanties des contribuables, et parmi ces dispositions, il ressort l'instauration d'une procédure de «rescrit fiscal» visant à interroger l'administration sur le régime fiscal auquel sera soumise l'activité exercée.

Lakroum a noté que pour ce concerne l'allègement du système fiscal et l'harmonisation des procédures, il y a lieu de relever l'alignement du fait générateur de la TAP sur celui de la TVA et les mesures relatives au remboursement des crédits de TVA, tels que «l'assouplissement des conditions d'ouverture du droit au remboursement de crédits TVA et le relèvement du seuil d'éligibilité de 30.000

DA à un million DA sauf en ce qui concerne les redevables partiels, ainsi que l'assouplissement des conditions d'octroi du remboursement. Concernant la baisse de la pression fiscale, elle porte, notamment, sur les revenus distribués, les groupes de sociétés, les subventions d'équipements et les majorations pour insuffisance de déclaration en cas de manœuvres frauduleuses.

A propos des dispositions liées à l'investissement, cet expert a apporté certaines précisions relatives à certaines opérations n'entraînant pas l'obligation de mise en conformité préalable aux règles inhérentes au partenariat national résident. Il s'agit de la cession ou échange des actions de garantie entre anciens et nouveaux administrateurs, à condition que la valeur desdites actions ne dépasse pas 1 % du capital social, d'une part, et la modification du capital social (augmentation ou réduction) n'entraînant pas un changement dans les proportions de répartition du capital social.

A. A.

PRODUCTION DE BÉTON
PRÊT À L'EMPLOI

Le groupe Gica intéressé

La filière du béton prêt à l'emploi (BPE) sera le nouveau créneau du Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), qui prévoit dans son plan de développement quinquennal l'élargissement de son activité à la production de granulats pour produire le BPE.

Outre l'extension des capacités de production de cinq cimenteries, ce programme quinquennal (2011-2015) doté de plus de 150 milliards de dinars, prévoit notamment le lancement d'investissements pour la production de stations de concassages de granulats, nécessaires pour la fabrication du béton prêt à l'emploi, a indiqué à l'APS Mustapha Morsi, responsable au sein du groupe.

Avant de s'engager dans la production de ce nouveau produit, le groupe Gica doit monter d'abord des stations de concassage de granulat, a-t-il expliqué.

Dans ce cadre, neuf projets de réalisation de stations de concassage ont été déjà lancés pour une capacité globale annuelle de 7 millions de tonnes de granulats, produit constitué de 60 % de sable concassé et de 40 % de graviers, a-t-il précisé. Ces projet englobent la réalisation de cinq stations de granulats à l'Est du pays, deux stations au centre et deux autres à l'Ouest. La production sera répartie entre les régions Est (3 millions de tonnes), Centre (2 millions t), Ouest (1 million t) et Centre-Ouest (1 million t).

Les stations de Djebel El-Tarf (Oum el-Bouaghi), de Aïn Touta (Batna) et de Ouled Sidi Brahim (Bou-Saâda) sont déjà opérationnelles, alors que celles de Djebel Ghorfa (Khenchela) et de Djebel Timetlas (Mila) sont en phase de finalisation, a-t-il souligné.

Les études pour la réalisation d'une autre station à Kedara (Boumerdès) sont en cours, alors que la station de Froha, située dans la wilaya de Mascara est en phase de réalisation, a encore précisé M. Morsi. Concernant les stations de Rechaïguia (Tiaret) et de Bouzabine "2" (Oum el-Bouaghi), le Groupe attend l'obtention de titres miniers auprès de l'Agence nationale du patrimoine minier (ANPM) pour réaliser ces projets, a-t-il ajouté.

Cette production permettra de construire dans une première étape trois stations de béton prêt à l'emploi à l'est, à l'ouest et au centre du pays. Interrogé sur la capacité de production de ces stations, M. Morsi a indiqué qu'elle n'a pas été encore fixée.

La cimenterie de Tebessa, implantée sur une grande assiette foncière, projetée pour sa part la réalisation d'une station de béton prêt à l'emploi près de l'usine.

Ainsi, cette unité pourrait offrir le ciment en sac, en vrac et du béton prêt à l'emploi, comme le font les cimenteries étrangères, selon M. Morsi

R. E.

MARTYN ROPER, AMBASSADEUR DE GRANDE-BRETAGNE À ALGER AU MIDI LIBRE :

«Bouteflika souhaite plus d'investissements britanniques en Algérie»

PAR AMAR AOUIMER

Intervenant hier, à l'hôtel Hilton, lors de la présentation des missions et objectifs de TVET UK en Algérie en matière de son expertise concernant la formation professionnelle et l'enseignement de la langue anglaise en Algérie, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Alger, Martyn Roper, a mis en relief la bonne santé et les perspectives de développement et de promotion des relations économiques, commerciales et culturelles entre l'Algérie et la Grande-Bretagne.

Le diplomate a mis l'accent sur les recommandations du chef de l'Etat concernant le raffermissement des relations entre les deux pays en soulignant que «le président Bouteflika lui a demandé d'accroître la présence de la Grande-Bretagne en Algérie par le biais des activités des entreprises britanniques et l'enseignement et l'approfondissement de la langue anglaise».

Roper a indiqué que «cet évènement que constitue la présence de TVET UK et l'implication de plusieurs entreprises et institutions du Royaume Uni est très important, en ce sens que, TVET UK est une organisation de haute qualité soutenue par les organisations britanniques en matière d'éducation, la formation professionnelle, éducationnelle et vocationnelle». Entre l'Algérie et la Grande-

Bretagne, il existe de nombreuses opportunités de coopération, de partenariat et d'investissement industriel. «Les relations entre l'Algérie et la Grande-Bretagne sont excellentes où il y a une forte coopération dans les secteurs de l'énergie, lutte antiterroriste, d'émigration et également dans les domaines de l'éducation, de la linguistique et de l'industrie» a-t-il dit, ajoutant que «des entreprises anglaises vont avoir des visites fructueuses en Algérie, notamment à Alger et à Oran». En effet, une délégation d'entreprises britanniques spécialisées dans le domaine de l'enseignement professionnel et de la formation professionnelle est actuellement en visite, du 16 au 20 janvier courant. Conduite par le directeur exécutif du TVET UK, Matthew Anderson, la délégation a tenu un séminaire hier en présence de représentants du secteur privé et du gouvernement.

«Nous cherchons un partenariat et des opportunités étroites de coopération pour faire bénéficier les entreprises de notre expertise technique et professionnelle. Il s'agit de tisser des relations fécondes entre l'Algérie et le Royaume-Uni pour asseoir un partenariat et définir les éventuels besoins» a-t-il dit. Les relations commerciales entre le Royaume-Uni et l'Algérie sont très fortes et en constante croissance, selon l'ambassade de Grande-Bretagne à Alger, qui ajoute que «les exportations du Royaume-Uni vers

l'Algérie ont plus que doublé au cours de ces cinq dernières années atteignant 345 millions de livres, soit 40 344 millions DA, en 2010, tandis que les exportations algériennes vers le Royaume-Uni se sont élevées à plus de 710 millions de livres (pounds), soit 118 527 millions DA en 2010, soit une augmentation de près d'un tiers qu'en 2009».

5 missions commerciales envoyées en Algérie en 2011

Pas moins de cinq missions commerciales ont été envoyées en Algérie en 2011 dont quatre sont multisectorielles, et une spécialisée dans le domaine du pétrole et du gaz. Au total, 70 hommes d'affaires britanniques ont visité l'Algérie durant cette mission où des opportunités d'investissement et de partenariat ont été identifiées. Beaucoup d'entre eux ont trouvé des partenaires commerciaux grâce à ces missions.

Aussi, l'ambassade britannique affirme qu'une visite à Cardiff est prévue pour février 2012. L'ambassadeur et les membres de l'équipe commerciale de l'ambassade ont vigoureusement travaillé pour la promotion de l'Algérie au Royaume-Uni. Entre eux, ils ont visité sept villes britanniques, Londres, Warrington, Manchester, Derby, Aberdeen, Durham et Birmingham...

A. A.

GHARDAIA

40 millions DA de chiffre d'affaires dissimulés au fisc en 2011

Un chiffre d'affaires estimé à plus de 40 millions de dinars a été dissimulé à la fiscalité durant l'année 2011 par les opérateurs économiques exerçant dans la wilaya de Ghardaïa, selon la Direction locale du commerce.

Ce montant (40.100.195,95 de dinars) a été décelé au terme de 5.242 interventions effectuées dans le cadre du contrôle des différents processus de production, d'importation et de commercialisation de produits mis en vente sur le marché local, a précisé le directeur du commerce de la wilaya.

Ces interventions ont permis de relever des cas de défaut de facturation, de profit illicite, d'absence d'affichage des prix et de rétention de produits non déclarés, a expliqué ce responsable en ajoutant qu'elles ont donné lieu au constat de 1.572 infractions, l'établissement de 1.188 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 67 locaux commerciaux.

En matière de contrôle de la qualité des produits commercialisés dans la région, 152 prélèvements d'échantillons pour analyse en laboratoire ont été effectués sur différents produits de large consommation et se sont soldés par la saisie de plus de 53 quintaux de produits alimentaires d'une valeur estimée à plus de 130.000 dinars, avant leur destruction et incinération.

Un total de 14.100 commerçants exerçant sur le territoire de la wilaya de Ghardaïa est recensés par les services du commerce.

M'SILA

Du travail pour 500 artisans diplômés

Plus de 500 artisans formés et diplômés depuis le début du 2e semestre 2011 dans la wilaya de M'sila s'apprentent à intégrer le marché du travail, selon les services de la wilaya. Ces jeunes artisans, formés dans les différents établissements spécialisés de la wilaya, représentent 40% du nombre total de nouveaux artisans, soit 200 jeunes qui s'ajoutent aux 300 autres qui ont obtenu de la Chambre de l'artisanat et des métiers leurs certificats d'aptitude au terme d'examens effectués dans différentes disciplines. Les jeunes sont de plus en plus nombreux à se porter candidats aux examens pour ce certificat d'aptitude dans le but d'accéder aux microcrédits et aux locaux à usage professionnel.

Les spécialités de coiffure et de couture et d'autres métiers connaissent toutefois une "saturation", à l'inverse des métiers de la construction, de fonderie ou encore de soudure où un déficit est enregistré. Une situation qui a conduit les responsables du secteur de la formation professionnelle à prévoir une politique d'orientation plus adaptée, ont indiqué les services de la wilaya.

OUM EL-BOUAGHI

Equipements pour trois nouvelles polycliniques

Trois nouvelles polycliniques sont venues renforcer, vers la fin du mois dernier, le secteur de la santé dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a indiqué le Directeur de la santé et de la population.

Ces nouvelles structures, qui ne manqueront pas, selon ce responsable, d'avoir "un grand impact sur l'amélioration de la couverture sanitaire dans la wilaya", sont implantées dans les communes de Bir Chouhada (daïra de Souk Naâmane), de Aïn Fakroun et d'Oum El-Bouaghi. Inscrites à la faveur des programmes sectoriels des exercices 2008 et 2009, ces structures seront dotées des équipements médicaux nécessaires à leur bon fonctionnement "dans le courant du 1er trimestre de l'année 2012", affirme le responsable de la santé de la wilaya.

APS

CONSTANTINE, DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Réhabilitation des infrastructures sportives

Dans la wilaya de Constantine, une enveloppe financière de 600 millions de dinars vient d'être mobilisée pour le renforcement et la réhabilitation des infrastructures sportives et de loisirs, a indiqué le directeur de la jeunesse et des sports, Abdelhamid Daâmache.

PAR BOUZIANE MEHDI

« Une vaste opération d'identification des infrastructures sportives et de jeunes devant être réhabilitées a été déjà lancée à travers toutes les communes de la wilaya », a affirmé ce responsable à l'APS, précisant que les travaux seront entamés dès que le rapport sur l'état de l'ensemble des infrastructures ciblées aura été remis par la commission constituée à cet effet.

C'est dans le cadre d'une stratégie locale de mise à niveau de toutes les structures de la wilaya, que s'inscrit cette réhabilitation des infrastructures sportives, a ajouté M. Daâmache qui a fait part de l'impact de cette démarche sur la dynamisation des activités sportives. Restées fermées durant plusieurs années en raison de leur état de délabrement, la récupération des infrastructures sportives aura également un "grand impact sur le quotidien des jeunes des différentes communes, dont la majorité ne dispose que des cafés et de la rue pour pas-



ser son temps", a estimé le même responsable. La réhabilitation des anciennes structures de jeunes permettra aussi d'accompagner le processus de développement du secteur de la Jeunesse et des Sports que s'attellent à concrétiser les pouvoirs publics à travers l'injection d'importants programmes, souligne l'APS.

Le même responsable a rappelé, dans ce contexte, que la wilaya de Constantine a bénéficié d'une enveloppe de 4,6 milliards de dinars au titre du plan quinquennal 2010-2014 et d'un programme complémentaire destiné à la réalisation, entre

autres, d'un nombre important d'infrastructures sportives, dont quatre complexes sportifs de proximité, six piscines, deux salles omnisports et deux stades de football de 2.000 places, entre autres.

Dans le cadre du plan de mise à niveau de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, le secteur de la Jeunesse et des Sports vient de bénéficier d'un budget d'un milliard de dinars pour la réalisation de nouvelles infrastructures sportives, a également rappelé le directeur de la Jeunesse et des Sports, M. Abdelhamid Daâmache.

B. M.

TAMANRASSET, ONAEA

Baisse sensible du taux d'analphabétisme



Le taux d'analphabétisme a "sensiblement" baissé ces dernières années dans la wilaya de Tamanrasset grâce à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'alphabetisation, a indiqué le directeur de l'antenne locale de l'Office national d'alphabetisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA). L'analphabétisme a reculé ces dernières années atteignant un

taux de 22,44%, contre 44,28% en 1998, a précisé le même responsable. "Devant l'engouement des apprenants, toutes catégories confondues, l'ONAEA ne ménage aucun effort depuis l'ouverture de cette antenne en 2001 pour offrir des opportunités d'alphabetisation." Près de 4.000 personnes ont été inscrites durant la saison en cours portant à 7.072 le nombre global des

apprenants des deux sexes, répartis sur 274 sections et encadrés par 270 enseignants, dont 200 enseignantes, a affirmé le responsable de l'ONAEA de Tamanrasset.

Les cours d'alphabetisation sont dispensés au niveau des établissements scolaires, écoles coraniques et sièges d'associations, dont ceux de l'association "Iqra" et du mouvement des Scouts musulmans algériens (SMA), a précisé le même directeur.

Pour généraliser les cours d'alphabetisation au profit des populations des régions enclavées et frontalières, dont celle de Tin Zaouatine, l'antenne de l'ONAEA entend y ouvrir, encadrer et animer des sections d'alphabetisation, avec le concours de l'association de promotion de la femme rurale "Amnar". La promotion sortante (la saison dernière), forte de 2.531 apprenants, "sait maintenant lire et écrire convenablement, et a reçu des diplômes lui ouvrant la voie à la poursuite d'études ou d'une formation professionnelle". Bien qu'ayant obtenu des résultats "encourageants", l'ONAEA de Tamanrasset échappe sur des contraintes qui entravent la généralisation des cours d'alphabetisation dont, notamment, celles liées à l'étendue du territoire de la wilaya.

APS

ILS PROTESTENT CONTRE LA MAL VIE

Des citoyens de Boudjima ferment le siège de mairie

Située à peine à vingt-deux kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, la commune de Boudjima, dépendant de la daïra de Makouda, se débat dans une infinité de problèmes. Cette commune est sans doute l'une des moins développées que compte la wilaya de Tizi-Ouzou. On en veut pour preuve, entre autres, le fait qu'en 2012, ses habitants endurent encore et en permanence le problème de la pénurie d'eau potable. Ce problème d'AEP ne se pose pas uniquement en été, comme c'est le cas dans une partie de la Kabylie, mais durant les quatre saisons. En effet, l'eau est une denrée introuvable dans cette région pourtant située à un jet de pierre du barrage d'eau de Taksebt.

PAR LOUNES BOUGACI

Avant-hier, c'était au tour des habitants du plus grand village de la commune de Boudjima, à savoir Tarihant, de se déplacer en masse au chef-lieu communal pour protester contre leurs conditions de vie qui sont déplorables. Selon les protestataires, c'est après avoir épuisé toutes les voies de dialogue et de sagesse qu'ils ont décidé de recourir à cette ultime solution. Le siège de l'Assemblée populaire communale était donc inaccessible aussi bien pour les responsables que pour les travailleurs des différents services communaux.

Les responsables locaux disent que la prise en charge des problèmes soulevés par les citoyens du village Tarihant ne relève



pas de leurs prérogatives car leurs solutions nécessitent de grosses enveloppes financières. C'est le cas, entre autres, pour mettre un terme au calvaire enduré par les citoyens à cause de la rareté de l'eau potable. Il n'y a que la mise en service de la conduite alimentant à partir du barrage de Taksebt qui pourra constituer une parade. Contrairement aux autres communes limitrophes, à l'instar de Ouaguenoun, Boudjima est une localité lésée à tous points de vue. Le gaz de ville, ce n'est pas encore pour demain. De même que l'état de certaines routes laisse à désirer. La prolifération des bars clandestins et autres débits de boissons alcoolisées activant de manière illégale n'est pas pour arranger les choses et le cadre de vie est loin d'être agréable surtout pour les habitants du chef-lieu dit Lekhmis. Dans cet endroit, les bars clandestins sont très nombreux. D'ailleurs, il y a trois jours, les services de la police de la brigade de recherches et d'investigation du service de wilaya de la police judiciaire ont effectué trois opérations de contrôle visant trois débits de boissons alcoolisées sans autorisation, situé à Boudjima-Centre. Lors de l'opération, il a été procédé à la saisie d'une importante somme d'argent, des

armes blanches et un lot de matériel. Des paquets de cigarettes, 2.444 bouteilles de bière, 223 bouteilles de vin rouge et 36 bouteilles de liqueurs ont été aussi saisis. Une procédure judiciaire a été instruite à l'encontre des quatre tenanciers interpellés sur les lieux, qui ont été présentés au parquet de Tizir pour les chefs d'accusation de création d'un commerce de boissons alcoolisées sans autorisation. Trois parmi les mis en cause ont été mis en détention préventive alors que le quatrième a été cité à comparaître. Ce n'est pas tout, la commune de Boudjima est dépourvue d'éclairage public, et se déplacer la nuit comporte des risques. Il ne faut pas oublier de rappeler que depuis la délocalisation de la brigade de Gendarmerie il y a dix ans, aucun corps de sécurité n'existe dans la région. La commune est rangée par le phénomène de consommation de drogue. Cette dernière se vend presque au su et au vu de tout le monde. Ce fléau qui prend en otage surtout les jeunes est favorisé par le problème du chômage qui se pose de façon cruciale à Boudjima où trouver un poste de travail est synonyme d'impossible.

L. B.

ROTARY CLUB DE TIZI-OUZOU

840 fauteuils roulants distribués

Le Club Rotary de Tizi-Ouzou poursuit la concrétisation de son programme axé, entre autres, sur les actions humanitaires. Cette fois-ci, les membres de ce club ont pensé à la frange de citoyens algériens qui sont à la fois handicapés physiques et démunis. Une cérémonie a été organisée cette semaine au niveau du parc d'attraction Tamaghra, sis à la Nouvelle Ville de Tizi-Ouzou. Plusieurs personnalités de la région étaient présentes à cette cérémonie co-organisée avec la radio locale de Tizi-Ouzou qui a, bien entendu, médiatisé l'événement. Le club Rotary de Tizi-Ouzou a ainsi finalisé son engagement d'offrir pas moins de 840 fauteuils roulants à des handicapés moteurs nécessitant venus de six wilayas du pays ainsi qu'à une trentaine d'associations à caractère social. Les wilayas concernées

par cette action humanitaire, qui gagnerait à être méditée, sont Jijel, Bouira, Béjaïa, Boumerdès, Alger et Tizi-Ouzou. Ces actions humanitaires ont été rendues possibles grâce à plusieurs généreux bienfaiteurs, précisent Améziane Medjkouh, président de la Chambre de commerce et de l'industrie du Djurdjura et également membre actif du Club Rotary. Notre interlocuteur précise qu'à cette action, ont aussi contribué le club Foster City en Californie, les clubs Doyens et Alger Bahdja... Tous se sont associés à cette action commune en faisant don à leur tour de 560 fauteuils roulants.

Rappelons que le Club Rotary de Tizi-Ouzou a reçu sa charte en 2004 et fait partie des quatorze clubs en activité sur le territoire national. Il s'agit d'une association très active qui n'est d'ailleurs pas à sa pre-

mière action. Ce club a réalisé déjà un jardin pour enfants au niveau du service pédiatrie du centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou. Le même club a offert plusieurs ambulances et des véhicules spécialisés légers et a contribué à l'aménagement d'un centre psychopédagogique. Le Rotary club de Tizi-Ouzou a fait don d'un cabinet pour soins bucco-dentaires et réalisé une case santé au Sénégal en collaboration avec d'autres clubs.

Le Rotary club de Tizi-Ouzou est jumelé avec le club d'Agadir (Maroc). Il fait partie du district 9010, regroupant l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie. Il compte actuellement vingt et un membres et deux membres d'honneur, précise, enfin, Améziane Medjkouh.

L. B.

FORMATION PROFESSIONNELLE Journées d'information dans six villes

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tizi-Ouzou initie ces jours-ci des journées d'information sur le secteur et ce, dans plusieurs villes importantes de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Ces dernières sont, en plus du chef-lieu de wilaya, Drâa Ben Khedda, Larbâa Nath Irathen, Azeffoun, Azazga, Boghni et Ouadhias. Ces activités, souligne la directrice de la formation professionnelle de la wilaya de Tizi-Ouzou, rentrent dans le cadre de la préparation de la rentrée de la formation prévue pour le 26 février 2012.

Quant aux inscriptions, la même responsable précise qu'elles ont commencé le 10 décembre 2011 et elles se poursuivront jusqu'au 9 février. Les journées d'information se tiendront tout au long de cette semaine. «Ces journées seront mises à profit pour vulgariser les opportunités de formation offertes par les différents établissements répartis à travers la wilaya. Des conseillers à l'orientation et des enseignants sont mobilisés pour l'encadrement de ces journées», conclut la directrice de la formation et de l'enseignement professionnel de la wilaya de Tizi-Ouzou.

NOUVELLE-VILLE Des routes impraticables

La Nouvelle Ville de Tizi-Ouzou offre de plus en plus une image hideuse. Plusieurs raisons rendent cette partie de la ville de Tizi-Ouzou peu agréable.

En plus des embouteillages devenus légion à la Nouvelle Ville, il y a lieu de déplorer l'état d'impraticabilité qui caractérise plusieurs routes, notamment celles qui traversent les différentes cités, lesquelles, faut-il le rappeler, ont été construites anarchiquement et en l'absence d'un plan d'urbanisme adéquat et digne de ce nom. Même le grand Boulevard Krim-Belkacem n'échappe pas à ce constat négatif.

A plusieurs endroits, la route de ce boulevard est complètement défoncée et le nombre de doss-d'âne est élevé. Les ralentisseurs sont dressés de manière peu commode à chaque coin de rue. La route qui va de la Tour vers la résidence universitaire Bastos est également dans un piteux état. De même que la descente qui va de la Grande Mosquée de la Nouvelle Ville vers le lieu dit le Fleuriste.

Le chemin situé entre le siège principal de la SAA et le technicum de la Nouvelle Ville est encore dans un état pire. Idem pour la montée qui aboutit vers la prison.

Les automobilistes ne cessent de pâtir de cet état des lieux et attendent que les autorités concernées réagissent afin de mettre un terme à cette situation qui perdure.

L. B.

TUNISIE, APRÈS BEN ALI, LE TEMPS DES ISLAMISTES

La révolution ne fait que commencer !

Un an déjà... Le 14 janvier 2011, sous la pression de la rue mais aussi d'une armée ayant refusé de tirer sur la population, le président tunisien Zine el-Abidine Ben Ali s'enfuyait de son pays. La chute de son régime, impensable dix jours auparavant, a été le moment fondateur de ce que l'on appelle depuis le Printemps arabe.



Après quatre semaines de manifestations courageuses face à un appareil policier déchaîné, les Tunisiennes et les Tunisiens venaient d'abattre le mur de la peur et de prouver qu'il vient toujours un temps où le tyran n'est plus qu'un tigre de papier voire une poule mouillée. C'est en cela que réside la force symbolique du 14 janvier, un jour-anniversaire qui va être célébré par une Tunisie aujourd'hui en proie aux querelles politiciennes, à la crise économique et à l'angoisse des lendemains qui déçoivent.

Une séquence historique

On peut comprendre le désenchantement de nombre de Tunisiens, accablés par la dérive autocratique du parti islamiste Ennahdha au pouvoir mais, pour autant, il ne faut pas oublier ce que la fuite de Ben Ali a ouvert comme champ de possibilités. C'est bien parce que le président tunisien a fini par prendre la poudre d'escampette qu'ailleurs, dans le reste du monde arabe, des jeunes, des activistes, des anonymes ainsi que des opposants se sont dit : «C'est possible. On peut abattre le régime. On peut faire comme les Tunisiens». La séquence des mois de janvier et février restera historique et inoubliable. Soudain, le monde arabe a été pris par une frénésie libératrice, des peuples que l'on disait soumis et vaincus se sont engagés dans la contestation en hurlant leur volonté de mettre le régime à terre. Ce fut le cas en Egypte, avec la manifestation phare du 25 janvier place Tahrir au Caire, mais aussi au Yémen, en Libye et à Bahreïn sans oublier le très discret sultanat d'Oman.

Partout des hommes et des femmes ont levé la tête pour dire «assez !». Assez de «hogra» (d'injustice). Assez de dignités bafouées, assez de chômage et de difficultés pour se nourrir, s'éduquer ou se soigner. Ce cri de ras-le-bol était attendu depuis longtemps. Au début des années

2000, un rapport d'experts du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) avait tiré la sonnette d'alarme. Selon eux, le monde arabe prenait du retard sur le reste de la planète. Loin de la vigueur des pays émergents, cette zone s'enfonçait dans la régression politique mais aussi sociale et culturelle. Pas ou peu de libertés, une corruption endémique, des systèmes éducatifs produisant des dizaines de milliers de chômeurs : le rapport avertissait implicitement de l'existence de risques d'une déflagration générale. Mais cette mise en garde n'a pas été entendue, pas plus que ne l'ont été les appels au secours des militants arabes des droits de la personne humaine. Comment oublier les propos de ces officiels français ou européens selon lesquels il fallait apprendre à composer avec Ben Ali ou Moubarak parce que ces derniers étaient jugés inamovibles et surpuissants.

Et pourtant... Qui, mais qui, en janvier 2011, aurait pu prédire que Ben Ali et sa femme seraient en exil en... Arabie Saoudite ? Que Hosni Moubarak serait jugé en risquant la peine capitale ? Que Mouammar Kadhafi serait mort lynché par des civils en armes venus pour la plupart de Misrata et soutenus par l'Otan ? Que le régime syrien de Bachar al-Assad ferait face à la plus importante contestation en Syrie depuis cinquante ans ? Qui aurait parié sur une victoire électorale des islamistes marocains du PJD ? Qui aurait prédit la révolte des Yéménites contre Ali Saleh, obligé aujourd'hui de louvoyer pour sauver son clan ? En un mot comme cent : personne. 2011 a été une année incroyable pour le monde arabe. Il ne faut pas l'oublier.

La fin des dynasties familiales

La fuite de Ben Ali n'a pas simplement provoqué une tempête dans tout le monde arabe, tempête qui dure encore

comme en témoignent les tragiques événements en Syrie mais aussi, on l'oublie un peu trop vite, dans une Libye désormais en proie à l'ordre armé des milices. Le 14 janvier restera, en effet, comme une date fondatrice dans l'histoire des systèmes politiques arabes. Bien entendu, personne ne sait comment la situation va évoluer en Tunisie ou en Egypte. Mais une chose semble certaine. C'en est fini des républiques monarchiques, ces «djoumloukiyas» (contraction de Djoumhouriya, la République, et de mamlaka, le royaume) où le fils se préparait à prendre la place du père (Egypte, Yémen) quand il ne s'agissait pas de l'épouse (Tunisie). Quelle que soit la forme des futurs mécanismes de pouvoir qui vont se mettre en place dans les pays engagés dans des transitions plus ou moins démocratiques, on voit mal un dirigeant, qu'il soit islamiste ou non, prendre le risque de préparer l'un de ses proches à sa succession. Vu d'Europe, cela peut paraître étrange - encore que certains récents exemples en France mais aussi aux Etats-Unis démontrent que le népotisme et le favoritisme ne sont pas une exclusivité orientale - mais c'est un acquis important du Printemps arabe.

Le temps des islamistes

L'euphorie née du 14 janvier puis du 11 février (démission du président égyptien Moubarak) semble aujourd'hui dissipée. Comme l'écrivent de nombreux éditorialistes arabes, le réel reprend le dessus et chasse les rêves les plus fous d'une démocratie moderniste et apaisée. En Tunisie, comme en Egypte voire comme au Maroc et en Libye, les islamistes ont raflé la mise. Discrets pour ne pas dire absents des premières manifestations, ils ont remporté les premiers scrutins organisés après la chute des dictateurs. De quoi donner raison aux soutiens des régimes anciens dont l'ar-

gument majeur était «c'est la dictature éclairée ou les islamistes». Mais là aussi, il faut se garder de tout défaitisme. En l'état actuel des sociétés arabes, y compris la tunisienne censée être l'une des plus modernistes, la victoire électorale des partis religieux était inévitable. Qui mieux qu'eux a représenté l'opposition aux dictateurs ? Surtout, quel parti démocrate, à peine sorti de la clandestinité ou à peine formé, pourrait rivaliser avec ces formations disposant déjà d'une importante logistique (dont l'accès aux mosquées) et de financements importants en provenance notamment des pays du Golfe ?

Du coup, deux points majeurs sont à considérer pour l'avenir. Le premier concerne la manière dont vont gouverner ces formations islamistes. Vont-elles durcir leur discours après avoir promis de respecter les libertés individuelles dont celles des femmes ? Vont-elles engager des réformes destinées à empêcher toute alternance politique ? Et, surtout, vont-elles réussir à faire face aux importants défis économiques et sociaux auxquels sont confrontés leurs pays. Dans un monde parfait, et compte-tenu de l'inconsistance des programmes économiques des islamistes, les prochaines élections devraient déboucher sur un rééquilibrage des forces politiques. Et c'est là qu'intervient le second point. Les partis démocrates modernistes auront-ils le temps, et la possibilité, de se présenter comme une alternative à l'islamisme ? Battus en Tunisie comme en Egypte car incapables de se dépêtrer des questions liées à l'identité (religion, langue arabe) vont-ils réussir à déplacer le débat politique vers le terrain social et économique ? C'est ce qui est en train de se jouer en ce moment. En Tunisie, comme ailleurs, on réalise aujourd'hui qu'abattre le dictateur n'est que le début d'un long processus voire le début d'un autre combat.

In Slate

SYRIE, ELLE PERMETTRA D'ÉVALUER LA RÉPRESSION

L'Onu va former des observateurs arabes

L'ONU et l'opposition syrienne haussent le ton face au régime de Bachar el-Assad qui a subi une nouvelle défection. Une résolution promue par Moscou doit être examinée ce mardi.

Les Nations unies vont commencer à former dans les prochains jours des observateurs de la Ligue arabe afin de les aider à évaluer la répression sanglante en Syrie, a indiqué lundi un porte-parole des Nations unies.

Cette décision répond à une demande formelle de la Ligue, dont la mission en Syrie est vivement critiquée pour son incapacité à faire cesser l'effusion de sang. La formation doit commencer au Caire après la réunion ce week-end dans la capitale égyptienne du Comité ministériel de la Ligue arabe sur la Syrie. Elle sera assurée par un personnel du Haut Commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU.

La porte-parole n'était pas en mesure de préciser combien d'observateurs seraient formés ni combien d'experts de l'ONU participeraient.

Ban Ki-moon hausse le ton

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a sommé lundi le Conseil de sécurité d'agir "d'une manière sérieuse et cohérente" sur la Syrie.

Déclarant que "la situation a atteint un point inacceptable", Ban a appelé de nouveau le président Assad à "arrêter de tuer",



et estimé "important que les Nations unies tiennent un discours et agissent d'une manière cohérente".

Paris, après Washington, a accusé Téhéran d'envoyer des armes à Damas. Moscou a présenté au Conseil de sécurité lundi une nouvelle version de son projet de résolution, qui ne semble pas modifier sur le fond sa position sur la Syrie, selon des diplomates occidentaux, mais doit être discuté mardi au niveau des experts.

Une défection à Damas

Le député Imad Ghalioune, membre de la commission du budget au Parlement syrien, a annoncé à la chaîne al Arabiya

s'être réfugié en Egypte, appelant l'opposition à "réaliser les intérêts du peuple qui veut parvenir à la liberté". Avant lui, deux députés indépendants avaient annoncé fin avril leur démission pour protester contre la répression du soulèvement populaire qui a débuté le 15 mars.

Parallèlement, l'ASL a fait écho à la demande de Ban Ki-moon et invité la Ligue arabe à transférer le dossier syrien devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

L'ASL a appelé ce dernier à agir, accusant le régime de poursuivre la répression sans tenir compte du plan arabe de sortie de crise.

R. I.

LIBYE, IL LUI EST REPROCHÉ LE SOUTIEN AUX PARTISANS DE KADHAFI

Le maréchal Tantaoui invectivé lors de sa visite



Des manifestants ont forcé lundi l'entrée de l'hôtel de Tripoli où le chef du conseil militaire égyptien Mohammed Hussein Tantaoui rencontrait des dirigeants libyens.

Les protestataires libyens critiquent le Caire pour ne pas avoir extradé les partisans du dirigeant déchu Mouammar Kadhafi ayant fui en Egypte. Alors que

Tantaoui traversait le hall de l'hôtel Corinthia, entouré de gardes libyens et égyptiens, une dizaine de manifestants ont fait irruption brandissant des pancartes demandant au Caire d'extrader les "symboles de l'ancien régime", a rapporté l'agence Reuters.

Le ministre libyen des Affaires étrangères, Achour ben Khayal, a tenté en vain de les convaincre de partir, et l'un des manifestants lui a vivement répondu : "Cinquante mille Libyens ont été tués au nom de la liberté !" Selon les chefs de file de la société civile libyenne, plusieurs proches de Kadhafi ont trouvé refuge en Egypte lors de la révolution ayant abouti à la mort du "guide" libyen. Ils réclament que ces responsables de l'ancien régime leur soient remis pour être jugés à Tripoli.

Plus tard, après le départ de Tantaoui, un autre groupe de manifestants a bloqué une route située non loin de l'hôtel, empêchant le passage d'un autocar transportant une partie de la délégation égyptienne.

"Honte à vous maréchal, les hommes de Mouammar sont entre vos mains !",

criaient les protestataires. Abdel Rahim al Kib, le Premier ministre libyen par intérim, a annoncé avoir soulevé la question lors de son entretien avec Tantaoui.

"Nous lui avons dit que nous voulions le soutien de l'Egypte contre les figures de l'ancien régime ayant commis des méfaits, opprimé, tué et persécuté le peuple libyen de quelque manière que ce soit", a déclaré Al Kib à la presse. Prié de dire si Le Caire avait promis d'extrader les fugitifs, il a répondu : "Cela prendra du temps, mais nous avons soulevé le problème de façon sérieuse et claire, sans laisser le moindre doute quant à notre sérieux." Les relations entre Tripoli et Le Caire sont tendues depuis quelques mois, les autorités libyennes se plaignant, notamment, du peu d'enthousiasme manifesté par le conseil militaire égyptien pour les soutenir. Cet incident pourrait renforcer les difficultés auxquelles est confronté le maréchal Mohamed Hussein Tantaoui, que de nombreux Egyptiens accusent de ne pas être en phase avec le "Printemps arabe".

R. I./ Agence

YEMEN, POUR CAUSE D'INSÉCURITÉ

L'élection présidentielle pourrait être retardée

L'élection présidentielle, prévue le 21 février au Yémen pourrait être retardée en raison de l'insécurité, a déclaré mardi le ministre yéménite des Affaires étrangères, une annonce susceptible de fragiliser le plan de transition censé mettre fin à plusieurs mois de violences dans le pays.

"Je fais partie de ceux qui espèrent que l'élection présidentielle se tiendra comme prévu", a déclaré Aboubakr al Kirbi dans une interview à la chaîne Al Arabiya diffusée mardi. "Mais malheureusement, il y a plusieurs événements liés à la sécurité et si ces questions ne sont pas résolues (...) cela va être difficile d'organiser les élections le 21 février."

Après des mois de contestation populaire menaçant de faire sombrer le Yémen dans la guerre civile, le président Ali Abdullah Saleh a signé, fin novembre, le plan de transfert du pouvoir élaboré sous l'égide du Conseil de coopération du Golfe (CCG).

Ce plan prévoit son départ du pouvoir en échange d'une immunité. Le plan de paix a également abouti à la formation d'un gouvernement d'union au Yémen dans lequel le JMP et le Congrès général du peuple (GPC) du président Saleh se sont répartis les ministères, sous la direction du président par intérim Abd-Rabbu Mansour Hadi et dans l'attente de la présidentielle du 21 février.

Un éventuel report des élections pourrait provoquer la colère des manifestants et des groupes d'opposition favorables à un rapide transfert des pouvoirs après plusieurs mois d'affrontements violents entre partisans et opposants d'Ali Abdullah Saleh.

Des militants islamistes, qui ont prêté allégeance à Al Qaïda, se sont emparés tôt dimanche de la ville de Radda, située à 170 km au sud-est de Sanaâ, la capitale.

Depuis le début du soulèvement contre le régime de Saleh, les islamistes ont pris le contrôle de nombreuses villes de la province voisine d'Abyan.

R. I./ Agence

EGYPTE

Mohamed Saad el-Katatni président de l'Assemblée du peuple

Le Parti de la Liberté et la Justice (FJP), issu du mouvement des Frères musulmans en Egypte, a officiellement nommé son secrétaire général Mohamed Saad el-Katatni au poste de président de l'Assemblée du peuple nouvellement élue.

Le FJP a annoncé cette nomination lors d'une conférence de presse organisée à son siège après une réunion de coordination avec les partis politiques, dont les partis Al-Nour, Al-Karama, Construction et Développement, et Réforme et Développement.

D'après un communiqué publié à l'issue de la réunion, les participants ont accepté que le parti ou bloc arrivé en tête avec la majorité des voix aux dernières élections législatives, soit l'Alliance démocratique du FJP, nomme un de ses membres en tant que président du Parlement.

Les deux vice-présidents seront choisis parmi les partis finissant deuxième ou troisième, alors que les présidents des comités parlementaires seront sélectionnés selon des accords signés entre les différents partis représentés à l'Assemblée populaire, a rapporté l'agence de presse officielle MENA. D'après des chiffres provisoires, le PLJ a remporté plus de 46% des sièges de la Chambre basse, qui compte 498 députés élus et 10 nommés par l'armée au pouvoir depuis la chute du président Hosni Mubarak. Le parti salafiste Al-Nour est arrivé deuxième position, avec près de 25% des sièges, tandis que le parti libéral Wafd suit, avec 9% des sièges.

APS

GASTROENTÉRITE

Une maladie qui peut survenir en toute saison

La gastroentérite est une infection du système digestif qui cause nausées, vomissements, crampes abdominales et diarrhée.

Elle est due à une inflammation des parois de l'estomac et de l'intestin. Dans la majorité des cas, elle est de courte durée. Les symptômes surviennent brutalement et disparaissent généralement au bout de 1 à 3 jours. La gastroentérite est un terme général qui désigne une multitude d'affections. Dans le langage courant, on parle parfois de «grippe intestinale». Ces affections peuvent être provoquées par de nombreux virus, bactéries ou autres micro-organismes (comme les amibes) qui se transmettent principalement par les mains sales, l'eau et les aliments. L'intensité et la durée des



symptômes varient selon la cause. Les gastroentérites virales sont de loin les plus fréquentes (plus des deux tiers des cas). Chaque année, des épidémies de gastroentérite surviennent en toute saison et touchent des millions de personnes dans le monde, surtout des enfants.

La gastroentérite se contracte par l'une ou l'autre des deux voies suivantes : Par intoxication alimentaire (gastroentérites bactériennes surtout). La consommation d'aliments ou d'eau contaminés par des germes peut causer une gastroentérite. Les aliments qui en

véhiculent le plus souvent sont, par ordre d'importance, les fruits de mer, les fruits et les légumes mal lavés, la volaille, le bœuf et les œufs. Par contact avec une personne ou un objet contaminés (gastroentérites virales surtout). C'est la voie dite oro-fécale. On peut contracter la maladie si, après avoir touché une personne contagieuse ou des objets ou surfaces contaminés, on porte les mains au visage ou on prépare un repas sans s'être bien lavé les mains. Une personne atteinte est contagieuse à partir du moment où les symptômes commencent et jusqu'à environ 48 heures après leur disparition. Attention. Les adultes en bonne santé peuvent contracter des gastroentérites sans pour autant avoir de symptômes (ou en ayant des symptômes très légers). Même s'ils sont eux-mêmes immunisés, ils sont contagieux et peuvent contribuer à la propagation des épidémies.

DOCTEUR LARBI MARICHE AU MIDI LIBRE :

«La prévention repose sur des mesures d'hygiène strictes»

Bien que généralement anodine la gastroentérite s'avère souvent mortelle dans certaines régions du monde. Très contagieuse, elle est la cause principale de déshydratation chez le nourrisson et demeure un véritable problème de santé publique à l'échelle mondiale. Si elle n'est pas prise en charge correctement, elle peut avoir de graves conséquences chez les personnes de constitution fragile les jeunes enfants et les personnes malades ou âgées, en raison de la déshydratation qu'elle entraîne. Le docteur Larbi Mariche nous donne dans cet article plus de détails sur cette pathologie.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Qu'est-ce que la gastroentérite ?

Docteur Larbi Mariche : La gastroentérite aiguë (GEA) est une infection du tube digestif c'est une affection fréquente et un véritable problème de santé publique puisqu'à l'échelle mondiale surviennent chez les enfants de moins de 5 ans près de 1,4 milliard d'épisodes de GEA avec près de 600.000 décès ; en France chaque année on enregistre près de 300.000 épisodes de GEA avec près de 18.000 hospitalisations et 7 à 20 décès ; elle reste la principale cause de déshydratation aiguë (DSHA) surtout dans les pays émergents ou elle se rapproche de 20% des causes de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans.

Quels sont les symptômes classiques de la gastroentérite ?

Après une incubation de 1 à 3 jours apparaît des nausées et des vomissements alimentaires ou bilieux suivis quelques heures après d'une diarrhée aiguë liquide avec des douleurs abdominales et de la fièvre.

Quels sont les agents pathogènes responsables de cette maladie ?

L'agent le plus fréquent est le Rotavirus du groupe A (30 à 50% des cas) suivi du Norovirus mais parfois

la maladie peut être d'origine bactérienne ou parasitaire

Combien de temps dure une gastroentérite ?
La maladie dure 4 à 7 jours en moyenne

Est-ce possible d'avoir plusieurs gastroentérites de suite ?

Oui, la multiplication des épisodes de GEA chez le même enfant peut conduire à une dégradation de son état nutritionnel d'où l'intérêt de la prévention de cette complication qui doit rester une mission prioritaire des professionnels de la santé.

À quel moment peut-on parler d'épidémie ?

La maladie est fréquente en hiver, période pendant laquelle des épidémies sont rencontrées touchant plusieurs membres de la fratrie ou de la même collectivité (crèches, écoles...) avec un niveau élevé de contagiosité

A-t-on besoin de consulter un médecin ?

Oui, si apparition des signes de gravité :
- troubles de la conscience
- vomissements incoercibles qui empêchent la réhydratation (RHD) correcte
- diarrhées profuses et nombreuses (incontrôlables) ou s'il existe un facteur de risque :
- si le nourrisson est un ancien prématuré ou né avec un faible poids
- bébé de moins de 3 mois
- bébé ayant une autre pathologie chronique (cardiopathie, néphropathie)

Quel est l'âge le plus vulnérable ?

Les âges extrêmes de la vie, c'est-à-dire le nourrisson de moins de 6 mois et les personnes âgées ainsi que les immunodéprimés.

En pleine «gastro», quelle nourriture faut-il adopter ?

- en cas d'allaitement maternel celui-ci ne doit pas être interrompu

- s'il est nourri avec un lait artificiel et en cas de diarrhée sévère ou prolongée il peut être utile de remplacer le lait par un lait sans lactose pendant quelques jours dans certains cas un hydrolysats poussée de protéines peut être prescrit

Quels sont les traitements pour soigner une gastroentérite virale ?

Le traitement de la GEA est purement symptomatique reposant sur la généralisation d'utilisation du soluté de réhydratation oral (SRO) ; il existe plusieurs marques et plusieurs présentations, le sachet doit être reconstitué avec de l'eau et doit être conservé au réfrigérateur et consommé dans les 24 heures.

Comment faire pour ne pas contaminer son entourage ?

Puisque le mode de transmission Oro-Fécal donc la prévention repose sur les mesures d'hygiène strictes et correctes (hygiène corporelle et des aliments) avec lavage fréquent des mains et utilisation éventuelle des solutés hydor-alcooliques et récemment sur la vaccination Antirotavirus (États- unis; Belgique; Brésil; Australie...) recommandée chez les moins de 6 mois, en pratique c'est un vaccin oral qui est bien toléré sans effets secondaires significatifs et efficace administré par la bouche dès l'âge de 2 mois, trois administrations à un mois d'intervalle sont nécessaires.

Les traitements médicamenteux sont-ils efficaces ?

Les traitements médicamenteux ont généralement peu d'intérêt dans la GEA mais on a recours souvent aux classes thérapeutiques suivantes :

- le racécadotril (Tiorfan)
- silicates (Smecta)
- pro-biotiques (saccharomyces boulardii et lactobacilles GG)

O. A. A.

Mesures contre la contamination

Pour prévenir la contamination de personne à personne. Se laver les mains et laver celles de son enfant régulièrement à l'eau et au savon (surtout avant de manger, avant de préparer les repas, après être allé aux toilettes et après avoir changé une couche). Bien laver les vêtements souillés par la diarrhée ou les vomissements. Nettoyer tout objet souillé par la diarrhée ou les vomissements avec un javellisant (surtout la toilette et le lavabo).

Ne pas partager d'ustensiles ou de nourriture avec une personne qui a la gastroentérite.



Ne pas partager de serviettes de bain. Ranger les brosses à dents séparément.

Éviter le plus possible les contacts directs avec une personne qui a la gastroentérite.

Pour prévenir l'intoxication alimentaire Bien cuire les aliments, surtout la viande rouge, la volaille et les œufs, et réfrigérer les restes dans les 2 heures qui suivent leur cuisson.

Rincer à l'eau du robinet les fruits et légumes qui sont consommés frais.

Ne pas cuisiner sur une surface qui est entrée en contact avec de la viande ou de la volaille crue (utiliser une planche pour découper la viande crue et une autre pour les légumes). Bien nettoyer les ustensiles de cuisine après les avoir utilisés.

Manger des produits laitiers pasteurisés de préférence. La pasteurisation tue les microbes par la chaleur.

S'assurer que la température du réfrigérateur ne dépasse pas 4 °C.

Éviter les crudités et les fruits non pelés.

Prévenir les complications



Il faut bien se réhydrater afin de remplacer les liquides perdus. Consultez un médecin si des signes inquiétants surviennent. L'isolement de la personne malade est souhaitable. Il est donc préférable de rester à la maison et de se reposer.

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Quels sont les aliments en cause ?

- Du bœuf haché insuffisamment cuit, contaminé par la bactérie *E. coli* 0157:H7. Ce type d'intoxication porte le nom de maladie du hamburger ou syndrome du barbecue.
- Des huîtres fraîches contaminées par la bactérie *Vibrio vulnificus*.

Hygiène dans la chaîne alimentaire

Les vaches, la volaille, les poissons et les crustacés sont porteurs de bactéries, de virus et de parasites. Les mesures d'hygiène et les inspections mises en œuvre par l'industrie agroalimentaire permettent d'éliminer une bonne partie de ces germes. Mais le consommateur est aussi un maillon très important de la chaîne, car les étapes de préparation et de cuisson des aliments contribuent aussi à éliminer les germes. Le fait de recongeler un produit décongelé ou de briser la chaîne de froid à l'une ou l'autre des étapes peut, par exemple, provoquer la croissance des micro-organismes nocifs.

Quand consulter ?

Il faut consulter un médecin dans les plus brefs délais si l'un ou l'autre des symptômes suivants se manifestent.

Chez le nourrisson :

Des signes de déshydratation : une soif importante et des couches sèches, les yeux cernés et comme enfoncés dans les orbites, la bouche sèche, l'absence de larmes, les fontanelles plus marquées que d'habitude.

Du sang dans les selles, qui peut être rouge ou noir.

Une léthargie ou un sommeil excessif (il est difficile de réveiller le bébé).

Des vomissements depuis plusieurs heures.

Une fièvre supérieure à 38,5 °C (101,3 °F).

Une respiration rapide, hale-

- Des légumes à feuilles vertes contaminés par la bactérie *E. coli* 0157:H7. (En 2006, aux États-Unis et au Canada, près de 200 personnes ont été intoxiquées après avoir consommé des épinards crus préemballés, contaminés par cette bactérie2.)
- Des œufs contaminés par la

bactérie *Salmonella*.

- De l'eau ou de la nourriture contaminée par le virus de Norwalk.

- Des fruits contaminés par la bactérie *E. coli* entérotoxigène (ETEC) dans un pays où les conditions sanitaires sont déficientes.
- Des champignons vénéneux.

Une perte de poids et d'appétit.
Une faiblesse.
Des yeux creux.
Un état de choc et un évanouissement.

Personnes à risque

Les jeunes enfants (de 6 mois à 3 ans), surtout ceux qui fréquentent les garderies ou les crèches en raison de la multiplication des contacts.

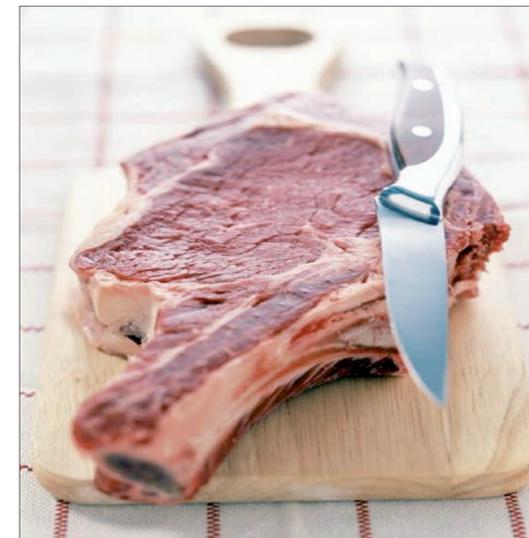
Ils sont particulièrement à risque parce que leur système immunitaire est immature et qu'ils portent tout à leur bouche. En moyenne, un enfant de moins de 5 ans souffre de diarrhée 2,2 fois par an dans les pays industrialisés11. Le personnel des garderies est conséquemment aussi plus à risque.

Les personnes âgées, surtout celles qui vivent en résidence, parce que leur système immunitaire s'affaiblit avec l'âge.

Les personnes qui vivent ou travaillent en milieu clos (hôpital, avion, croisière, camp de vacances, etc.). La moitié d'entre elles serait susceptible de contracter la gastroentérite lorsqu'une épidémie éclate.

Les gens qui voyagent en Amérique latine, en Afrique et en Asie.

Les personnes ayant un système immunitaire affaibli par une maladie ou par des médicaments immunosuppresseurs, comme les médicaments anti-rejet pour les patients greffés, certains médicaments anti-arthritiques, la cortisone ou des antibiotiques puissants qui déséquilibrent la flore intestinale.



tante.
Vomir du sang ou avoir du sang dans les selles.

De fortes douleurs abdominales durant plus de 2 heures.

Une fièvre de 40 °C (104 °F) ou plus.

Signes de déshydratation

Une sécheresse de la bouche et de la peau.

Des envies d'uriner moins fréquentes et une urine plus foncée que d'habitude.

De l'irritabilité.
Des crampes musculaires.

SOLUTIONS DE RÉHYDRATATION

Recettes de l'Organisation mondiale de la Santé

- Mélangez 1 litre d'eau stérile, 6 c. à thé de sucre et 1 c. à thé de sel.

- Mélangez 360 ml de jus d'orange non sucré à 600 ml d'eau bouillie refroidie, additionnée de 1/2 c. à thé de sel de table.

Mode de conservation :
Les solutions se conservent 12 heures à la température ambiante et 24 heures au réfrigérateur.

Réhydratation du nourrisson :
Proposer souvent à boire une solution de réhydratation électrolytique à l'enfant (en vente en pharmacie).

Proposer la solution, de préférence fraîche, plusieurs fois par heure, par petites gorgées ou à la cuillère. Il boira dès qu'il en aura besoin.

Alimentation

Tant que les malaises persistent, mieux vaut éviter de consommer les aliments suivants, qui aggravent les crampes et la diarrhée :

- les produits laitiers;
- les jus d'agrumes;
- la viande;
- les plats épicés;
- les friandises;
- les aliments riches en gras (dont les fritures) ;
- les aliments qui contiennent de la farine de blé (le pain, les pâtes, la pizza, etc.);
- le maïs et le son, qui sont riches en fibres;
- les fruits, à l'exception des bananes, qui seraient plutôt bénéfiques, même chez les

jeunes enfants de 5 mois à 12 mois3;

- les légumes crus.
Une fois les nausées disparues, réintroduire graduellement une alimentation solide en privilégiant certains aliments plus faciles à digérer.

Les féculents, comme le riz blanc, les céréales sans sucre, le pain blanc, sont habituellement bien tolérés et réduisent la diarrhée. Cesser de manger si les symptômes reviennent.

Ensuite, ajouter progressivement les fruits et les légumes, le yaourt, puis les aliments protéiques (la viande maigre, le poisson, les œufs, le fromage, etc.).

Source Passeport Santé

2E ÉDITION DE POINTDOC

Premier festival en ligne de films documentaires

Pointdoc est un festival de films documentaires utilisant Internet pour mode de diffusion. L'objectif est de mettre en valeur le film documentaire en diffusant des films d'auteurs assumant un regard personnel sur le monde.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le festival Pointdoc, c'est 200 films reçus, 20 films en ligne, plus de 17.000 visionnages, 600 visiteurs/jour dans 90 pays avec en tête : la France, la Belgique, l'Italie, la Suisse, les États-Unis, le Canada, et le Brésil. Encouragé par un tel enthousiasme, Pointdoc a programmé sa deuxième édition du 15 au 29 janvier.

« Malheureusement, le cinéma documentaire reste plutôt réservé à un public averti. Rares sont les espaces dédiés au genre en télévision. Quant aux festivals, leur localisation géographique limite le champ des spectateurs possible. Internet lève ces contraintes et ouvre une nouvelle voie. Nous avons donc eu l'idée et l'envie de créer le premier festival en ligne de films documentaires », annoncent Marie Blandin et Mahalia Frizon, fondatrices du festival.

Comme l'année dernière, l'équipe de Pointdoc s'attachera à sélectionner des films d'auteurs engagés dans un cinéma humaniste, sensible et subjectif. Pointdoc entend montrer la richesse du genre documentaire à travers des regards et des formes variées. Pointdoc réunit tous les ingrédients d'un festival classique transposé sur la Toile à l'adresse suivante : <http://www.festivalpointdoc.fr>. Vingt films sélectionnés seront en libre accès sur le site. Deux catégories distingueront ces films : « Première création » et « Film jamais diffusé ». Pour chacune de ces catégories, deux coups de cœur seront attribués : l'un par un jury de professionnels



du documentaire, l'autre par le public qui pourra voter en ligne. Des échanges avec les réalisateurs seront proposées sous forme de tchat en direct. Les quatre coups de cœur auront la chance d'être projetés lors d'une soirée de clôture, le 16 mars dans une salle de cinéma parisienne.

Séduits par le concept original du projet, Jean Libon, Olivier Horn, Vanessa Rousselot, Nicole Brenez, René Ballesteros et Delphine Piau ont accepté de participer à cette deuxième édition.

Né du constat qu'il existe peu de moyens de diffusion pour les documentaires, pointdoc a gagné son pari. La réus-

site de la première édition révèle en effet un vrai besoin de la part des cinéastes et producteurs de montrer leurs œuvres. Pour les créatrices du festival : « Cela prouve aussi l'intérêt du public pour ce genre que nous pensons populaire, mais méconnu. Internet est donc l'outil adéquat car libre, et accessible à tous par-delà les frontières. » Ainsi, le cinéma documentaire pourra s'ouvrir non plus simplement à un public averti, mais au grand public.

Pour cette deuxième édition réalisée sans financement, Pointdoc s'est étoffé d'une petite équipe de bénévoles.

K. H.

AGENCE ALGÉRIENNE POUR LE RAYONNEMENT CULTUREL (AARC)

Concerts de musique moderne au menu

PAR DJAMEL BOUKERMA

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) organisera, du 24 au 26 du mois en cours, trois concerts à la salle Ibn Zeydoun d'Alger. Ces concerts seront animés autant par des troupes algériennes qu'étrangères. Ces rencontres sont la suite logique de deux missions tracées par ladite établissement, afin de promouvoir dans le monde la culture et les arts d'Algérie et d'accueillir les expressions étrangères dans notre pays pour établir un climat d'échange culturel. « En cette nouvelle année l'AARC propose à son public une nouvelle formule de programmation articulée autour de rendez-vous. Chaque rendez-vous durera trois jours et se déroulera selon une thématique en rapport à la fois avec les missions de l'agence mais également en rapport avec les attentes du public algérien, friand de découvertes » est-il rapporté dans le communiqué.

Le premier rendez-vous, concocté par l'AARC, est celui qui débutera le 24 de ce mois et qui proposera des chants inspirés



des traditions algériennes et africaines. Les spectateurs auront ainsi le bonheur de retrouver le chanteur Aziz Sahmaoui and the University of Gnawa qui est un ex-leader de l'ONB et qui nous revient avec un projet qui nous ramène aux sources. Entourée de musiciens africains et du célèbre batteur de jazz, Mokhtar Samba, donc Aziz proposera dans ce rendez-vous une musique tout en groove et en pulsations gnawies. Ce premier grand événement en ce début d'année 2012, qui durera trois jours, a été concocté pour démontrer jusqu'à quel seuil l'Andalousie, le Maghreb, et la Méditerranée ont été des points de convergences des cultures

nomades, qui ont su se mêler et se sédentariser en ces territoires séculaires. La deuxième journée de ces rendez-vous sera animée par le guitariste de jazz, Louis Winsberg, venu de Marseille France, à la rencontre de la capitale Alger, ainsi que ces artistes, qui seront accompagnés dans leur gala par la chanteuse algérienne Mona Boutchebak. Quant à la dernière soirée de ce programme musical, un groupe de dix musiciens, chanteurs et danseurs nommé Calle Cerezo Majestard Flamenca vont également animer un spectacle qui sera marqué à la fois par du visuel, et du sonore. Pour rappel, les trois rencontres auront lieu à la salle Ibn Zeydoun d'Alger le soir de chaque journée à partir de 19h30, et ce dans l'attente d'autres rendez-vous qui seront fixés pour les mois de février du 21 au 23, avril du 18 au 20 et juin du 20 au 22, ces programmes seront également organisés par l'agence algérienne pour le rayonnement culturel (l'AARC). Le public amoureux de musique moderne, à savoir les deux styles gnawi et jazz, très répandu dans le milieu juvénile, va être donc au rendez-vous avec leurs fans.

D. B.

ALGER, PALAIS DE LA CULTURE Hommage aux maîtres de l'Andalou

L'exposition "Nouba, Hommage aux maîtres de la musique andalouse" organisée dans le cadre de "Tlemcen, capitale de la Culture islamique 2011" s'est déplacée dimanche à Alger (Palais de la culture Moufidi-Zakaria) après un séjour de deux mois à Tlemcen. Très riche, l'exposition a dépassé son intitulé en développant largement le volet historique et scientifique caractérisant l'apparition des différentes écoles de la prestigieuse musique fille de l'Orient, de l'Afrique et de l'Occident musulmans. Des vidéos retraçant "La route des Andalous", l'histoire des instruments de musique ou de la civilisation islamique complétaient les fresques, tableaux, documents, photos d'archives et instruments de musique anciens exposés sur différents supports. Des tableaux chronologiques et des cartes de géographie restituaient la formidable avancée de l'Islam de Samarkand à Cordoue à travers les siècles. La naissance d'El-Andalus, son essor et sa chute qui s'est étendue sur trois siècles, ont été explicités sur cartes et tableaux. De courtes notices biographiques présentant d'éminents hommes de science, de philosophes et d'artistes de ces temps fondateurs alternaient avec des reproductions picturales de belles dimensions, représentant Zyriab (789/853) et Ibn Badja (poète et musicien, 1070-1138), qui ont fait partie des tout premiers maîtres de l'Andalou. Après cette rétrospective, l'exposition présente les différentes écoles algériennes de musique andalouse. D'immenses portraits des pères fondateurs des écoles de Constantine, Alger, Blida, Tlemcen, Béjaïa se succèdent sur les panneaux, ramenant le visiteur aux sources contemporaines de la Nouba. Sur le plan musicologique, l'exposition revient sur les différents mouvements de la nouba et présente les 12 noubas existantes et les bribes de celles qui ont disparu. Le volet organologie n'est pas oublié. Le visiteur peut apprécier un échantillonnage très complet d'instruments anciens et récents accompagnés de notices explicatives. Une chronologie de la problématique de la transcription musicale est également abordée. Des répertoires anciens de chants ont également suscité l'admiration de l'assistance. Cette exposition au contenu pédagogique précède un concert programmé pour lundi et qui verra des instrumentistes interpréter des morceaux inédits de grands maîtres. Sid-Ahmed Serri, maître de la sanaâ algéroise s'est dit ému : "Je dois revenir pour tout voir, l'exposition est très riche. En tous cas, c'est magnifique tout ce qui est fait pour la musique andalouse". L'exposition consacrée aux maîtres de l'Andalou a été inaugurée par la ministre de la Culture, Khalida Toumi, entourée de nombreux artistes.

APS



ACCUSÉ levez-vous !



CAMBRIOLAGE

Les sachets du tonton (1re partie)

L'argent est en train de devenir une nouvelle religion. De plus en plus de gens le vénèrent au point où plus rien d'autre n'est plus important que lui.

KAMEL AZIOUALI

Karim, 18 ans, lycéen en deuxième année secondaire, en rentrant chez lui, ce jour-là, croisa son oncle maternel dans les escaliers de l'immeuble.

- Ah ! Tonton, en voilà une surprise...
- Ah ! Karim... ça va ? On n'a pas de chance, toi et moi. Chaque fois que je passe voir ta mère, tu n'es pas à la maison. Pourtant d'après ce qu'elle m'a dit, tu passes le plus clair de ton temps devant ton ordinateur... Toujours avec ton Counter Strike !
- Elle t'a tout raconté, hein ?
- Je suis son frère aîné, c'est normal.
- Elle t'a alors dit que personne ne veut me donner quatre mille dinars pour que j'achète une carte graphique ?
- Une carte graphique ? C'est quoi encore ce truc ?
- Ce n'est pas un truc. C'est une carte à installer sur l'ordinateur pour améliorer la résolution de l'image...
- La réso... quoi ?
- Ah ! oui, c'est vrai... J'ai oublié que toi et l'informatique vous ne vous entendez pas bien. C'est une carte qui améliore la qualité de l'image. Surtout en ce qui concerne la 3D.
- Ah ! je comprends... Elle coûte combien cette carte, mon grand ?
- Six mille dinars. J'ai déjà deux mille dinars et il me manque...
- Quatre mille ?
- Oui...
- Bien... Je vais voir si tu as de la chance.

Il plongea sa main droite à l'intérieur d'une des poches de sa veste et en sortit une liasse de billets de mille dinars. Il en compta six et les tendit à son neveu.
- Tiens, voilà six mille dinars et achète-toi cette carte machin.
- Oh ! non khalou (Tonton)... Si jamais ma mère ou mon père apprennent que tu m'as donné de l'argent, ils vont me dévorer tout cru.
- Mais tu n'as pas à le leur dire. Tu sais comment l'installer cette carte ?
- Bien sûr...
- Alors achète-la et installe-la sans le dire à personne !
- Oh ! khalou... je ne sais vraiment pas comment te remercier...
- Je vais te dire comment me remercier :

apprends-moi à utiliser Facebook et Twitter.
- C'est tout ? Je vais te consacrer toute une journée et tu seras un as dans ce domaine.
- Merci, Karim. Allez, ciao !
- Ciao, khalou !
L'adolescent continua à monter chez lui tout en se demandant ce que son oncle venait faire chez sa mère. C'était la troisième ou la quatrième fois qu'il venait. Et à chaque fois il s'arrangeait pour qu'il n'y ait personne d'autre qu'elle à la maison. Quel terrible secret les unissait-il ? Son père savait-il que le frère de sa femme venait régulièrement chez lui ? Lui-même s'il avait croisé son oncle dans les escaliers c'est parce que le professeur de maths chez qui il prenait des cours particuliers était grippé. Bizarre. On aurait dit que son oncle connaissait son emploi du temps !



Dès que sa mère lui eut ouvert la porte, il remarqua qu'elle était étonnée.
- Tiens ! Karim... Ce n'est pas à 5h que finissent tes cours particuliers ?
- Si. Le prof est malade. Ah ! J'ai croisé ton ton Hocine dans les escaliers.
- Euh...oui... Il est venu me voir parce que je lui ai dit que j'avais la grippe...
La façon de parler de la mère était telle qu'elle cachait quelque chose que le jeune homme se promit de découvrir.
Quelques jours plus tard, il vit sa mère fermer à double tour la clef de la bibliothèque du salon et mettre la clef dans la poche de son tablier. Il trouva cela bizarre parce qu'il n'y avait rien à l'intérieur de cette grande bibliothèque si ce n'est de la vaisselle qu'elle n'utilisait qu'en de rares occasions. Son instinct

d'adolescent malicieux lui susurra que dans cette bibliothèque il y avait quelque chose que sa mère cachait jalousement ! Et s'il y avait là quelque chose appartenant à son oncle ?

Il profita de ce que sa mère soit sortie pour effectuer des achats pour chercher après la clef de la bibliothèque, l'ouvrir et là il s'aperçut qu'à la place de la belle vaisselle, il y avait des sachets en plastique noirs. Il regarda dans l'un d'entre eux et il dut faire un effort pour ne pas hurler : il était plein de billets de banque ! Des billets de 1.000 et 2.000 DA ! Ah ! ça y est ! Il avait compris ! Son oncle qui était souvent absent de chez lui avait peur qu'on lui vole son argent alors il le confiait à sa sœur ! Voilà pourquoi il venait la voir souvent. Il referma la porte de la bibliothèque, remit la clef à l'endroit où elle se trouvait et se mit à réfléchir.

Il se connecta sur Facebook et trouva plusieurs de ses amis déjà connectés. Il leur fixa rendez-vous pour 18h à côté du cyber où ils avaient l'habitude de se rendre pour les parties de Counter Strike en réseau.

Et là il exposa son idée à ses amis. Une idée qui les avait stupéfiés.

- Voulez-vous passer un bon réveillon à Oran ? Dans une vraie boîte de nuit ?

- Oui, bien sûr ! répondirent ses trois amis, tous âgés entre 17 et 19 ans. Mais où trouver l'argent nécessaire ?

- L'argent ? Je vais vous dire où il se trouve. Je vais vous donner les clefs ; vous n'aurez qu'à le prendre !

- Où est-il cet argent ?

- Chez moi !

- Chez toi ? Mais tu es fou ? Tu nous demandes d'aller voler tes parents ? s'écria un de ses amis.

- L'argent se trouve chez moi mais il n'est pas à mes parents. Il est à mon oncle. C'est un homme d'affaires... Il a tellement d'argent que les banques ne lui suffisent pas, alors il le cache chez nous. Ce n'est pas normal que des gens aient autant d'argent alors que d'autres n'ont même pas de quoi s'acheter un petit pain au chocolat... Bon, les gars, vous marchez avec moi ou je vais m'adresser à d'autres ?

- Ça va ! nous marchons avec toi ! lui répondirent ses amis à l'unisson.

K. A. (à suivre...)

VOLS

Elle prend tout ce qui traîne !

Djamila, bientôt la trentaine, travaille comme secrétaire dans une des académies d'Alger. Un de ses neveux de l'intérieur du pays veut poursuivre ses études à Alger et ses parents ont pris attache avec elle. De par sa fonction, ils se sont dit que le transfert du lycéen ne poserait pas de problème.

Djamila se rendit au ministère de l'Education et se mit à la recherche d'une amie qu'elle comptait solliciter pour «accélérer les choses» comme on dit. Mais la personne en question avait changé de service et Djamila, pour la retrouver, se mit à sillonner les couloirs tout en ouvrant les portes qu'elle trouvait sur son chemin. Certaines s'ouvraient et d'autres non. A un moment donné, elle ouvrit un bureau qu'elle trouva vide mais son regard en alerte s'arrêta sur un objet posé

sur la table. Elle s'en approcha et vit que c'était un très beau téléphone mobile. Elle le fourra dans sa poche. Elle avait déjà un téléphone mobile mais celui-là, se dit-elle, elle le vendrait. Histoire de se faire payer pour le service qu'elle rendrait à son neveu.

Dans un autre bureau ouvert, elle vit un gros sac de femme. Elle y entra, jeta un coup d'œil à l'intérieur et trouva une petite liasse de billets qu'elle prit sans se faire prier avant de poursuivre sa «ronde».

Finalement, on lui apprit que son amie était en congé de maladie et elle décida de quitter les lieux. Quant à son amie, elle savait où elle habitait.

Au moment où elle allait sortir du ministère, quelqu'un l'ap-

pela. Des bras se saisirent d'elle et on la fit entrer dans un bureau où on lui demanda de restituer ce qu'elle avait volé. Une heure plus tard, elle s'était retrouvée au poste de police ! Au tribunal de Bir Mourad-Rais où elle avait été jugée, Djamila éclata en sanglots, hurlant qu'elle ne savait pas ce qu'il lui avait pris, d'autant plus que non seulement elle n'était pas dans le besoin mais que le 20 janvier prochain elle se marierait !

Mais un délit est un délit. Le procureur a requis contre elle 3 ans de prison ferme et 20 millions de centimes d'amende. Après délibérations, elle fut condamnée à un an de prison avec sursis.

K. A.

HANDBALL- CAN 2012 (QUART DE FINALES) CAMEROUNE-ALGÉRIE AUJOURD'HUI À 18H00

L'heure de vérité pour les Algériennes

La sélection algérienne de handball qui a fixé les demi-finales comme principal objectif, affronteront ce soir à partir de 18h00 son homologue Camerounaise en match comptant pour les quarts de finale de la 20e édition du championnat d'Afrique des nations qui se déroule au Maroc du 10 au 21 janvier.

PAR MOURAD SALHI

Les dames de Mourad Ait Ouarab doivent faire très attention aux Camerounaises connues pour leurs agressivités. Jusqu'à maintenant les camarades de Nabila Tizi n'ont pas encore atteint l'objectif escompter. Leur salut ne passera jamais sans battre les Camerounaises venues à la deuxième place du groupe A. c'est vrai, l'adversaire de l'Algérie à ce stade de la compétition, n'a pas goûté au titre, mais il a atteint trois fois la finale, c'était lors des toutes premières éditions. Actuellement, la sélection Camerounaise enregistre une courbe descendante comme l'atteste sa 7e place obtenue lors de la 19e édition d'Egypte.

Médaillé d'or lors des jeux arabes de Doha au Qatar et 4e de l'édition précédente, le sept algérien n'aura pas la tâche facile puisque il aura en face de lui un groupe Camerounais qui joue beaucoup plus l'agressivité que la technique. Les Algériennes ne doivent pas oublier les jeux africains de Maputo où elles avaient déjà perdu à deux reprises devant cette équipe, en phase de poule et en match de classement. N'empêche, le coach national



reste optimiste et dira que en dépit de l'agressivité des Camerounaises, son équipe fera tous pour arracher le ticket qualificatif pour les demi-finales « le Cameroun est une équipe, certes, agressive mais nous sommes sur notre lancée pour la

stopper et aller, vers les demi-finales", a-t-il dit à l'APS, précisant que « le groupe était motivé pour prendre sa revanche ». La préparation de ce match doit se faire sur le plan physique, précise le sélectionneur national, « J'ai demandé à visionner

le match Angola-Cameroun pour avoir une idée précise sur notre prochain adversaire, sur son effectif, sa manière de jouer et connaître ses points forts et points faibles », a-t-il révélé.

Les Algériennes qui ont raté la précédente édition de la coupe du monde sur le fil, sont déterminés plus que jamais à relever le défi et figurer dans la liste des participants à la prochaines joute planétaire prévue en Espagne en 2013 et pourquoi pas au jeux olympiques de Londres 2012, et prendre, du coup, leur revanche. « Les joueuses sont très motivées surtout qu'une bonne ambiance règne dans le groupe et où l'on ne déplore aucune blessée », a-t-il dit, et d'ajouter « aujourd'hui, nous sommes au complet avec l'apport de Tizi Nabila qui a été incorporée dimanche dans l'effectif et qui démontré toute son efficacité dans les deux derniers matches de l'Algérie en inscrivant 16 buts contre le Maroc et 11 buts face au Congo » a-t-il ajouté.

Si les algériennes ne tombent pas dans le piège des Camerounaise et qu'elles jouent avec leurs propres valeurs, elles peuvent atteindre leur objectif qui est une place en demi-finales.

M. S.

VOLLEY-BALL- TOURNOI PRÉOLYMPIQUE DE VOLLEY-BALL (MESSIEURS)

Enjeu: un ticket pour Londres 2012

Cinq sélections africaines de volley-ball dont l'Algérie, se disputeront le seul billet qualificatif pour les Jeux Olympiques de Londres 2012, à l'occasion du tournoi de volley-ball (messieurs) qui débute ce mardi à Yaoundé (Cameroun). Durant cinq jours, la balle au filet africaine sera sous les feux de l'actualité, puisque la compétition de Yaoundé réunit les meilleures formations du continent: l'Egypte champion d'Afrique en titre, le Cameroun vice-champion et médaillé d'or aux derniers jeux africains de Maputo (Mozambique-septembre 2011), pays hôte, ainsi que l'Algérie et le Ghana. Le tournoi se déroulera sous forme de mini-championnat en aller simple, dont le tirage au sort a été effectué lundi à Yaoundé en présence des chefs des délégations et des responsables de la confédération africaine de volley-ball.

L'Algérie débutera ce tournoi aujourd'hui mercredi face au Cameroun, puis affrontera l'Egypte, demain jeudi, avant de rencontrer la Tunisie, vendredi, ensuite le Ghana samedi. L'Egypte tout auréolé de son titre de champion d'Afrique en septembre 2011 -- le 6e et le 4e successif de son histoire au championnat d'Afrique -- et

d'une participation honorable à la coupe du monde organisée par le Japon au mois de novembre dernier, a les faveurs du pronostic. En deuxième position arrive l'équipe du Cameroun, vainqueur du tournoi des jeux africains de Maputo, qui aura le soutien inconditionnel de son public. Aux cotés de ces deux nations dominantes, l'Algérie et la Tunisie se positionnent comme de véritables outsiders, notamment les Tunisiens, huit fois vainqueurs du championnat d'Afrique des nations, contre deux titres seulement (1991 et 1993) pour les Algériens.

Programme des rencontres (GMT+1)

Mercredi 18 Janvier:

- 16h00: Ghana - Egypte
- 18h00: Algérie - Cameroun

Jeudi 19 Janvier:

- 16h00: Egypte - Algérie
- 18h00: Tunisie - Ghana

Vendredi 20 Janvier:

- 16h00: Algérie - Tunisie
- 18h00: Cameroun - Egypte

Samedi 21 Janvier:

- 14h00: Ghana - Algérie
- 18h00: Tunisie - Cameroun.

Belhadj encensé par son directeur sportif

Mohamed Gholam El Bellouchi, le directeur sportif de la formation d'Al Sadd (Div 1, Qatar) de football a estimé que l'international algérien Nadir Belhadj est "le meilleur joueur étranger évoluant dans le championnat de Qatar". "Nadir Belhadj est en train de se distinguer d'une manière extraordinaire. A mon avis, il est le meilleur joueur étranger dans le championnat du Qatar", a déclaré El Bellouchi sur le site officiel de son club. Le latéral gauche algérien a été désigné meilleur joueur du match de son équipe face à El Arabi, lundi soir, dans le cadre de la mise à jour du championnat de Qatar, soldé par une large victoire d'Al Sadd (4-1).

Belhadj a brillé dans cette rencontre en inscrivant un joli but, et en étant l'auteur de deux passes décisives. "Ce n'est pas la première fois où Belhadj se distingue de cette manière, puisqu'il était au top tout au long de la première phase aller de la saison", a encore déclaré le responsable d'Al-Sadd. Le joueur des "Verts" est à sa deuxième saison à Al-Sadd, qu'il avait rejoint durant l'été de 2010, en provenance de Portsmouth (championship/Angleterre). Selon les spécialistes, ses prestations n'ont pas été convaincantes au cours de sa première saison au Qatar, lui coûtant sa place de titulaire au sein de la sélection algérienne. Cependant, Belhadj est revenu

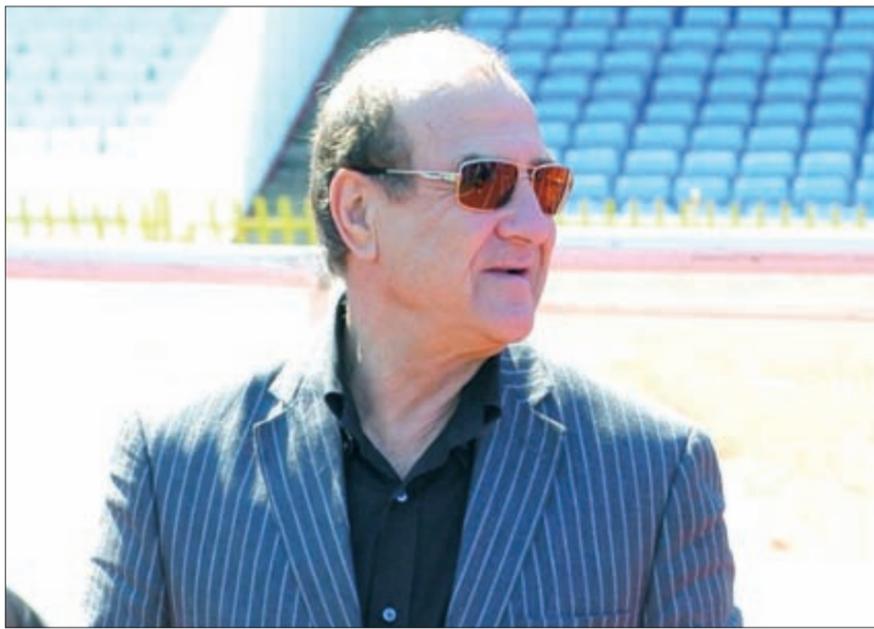


en force cette saison, en réalisant de belles prestations sous les couleurs de son équipe, avec à la clé, un précieux sacre dans la ligue des champions asiatique, et une troisième place lors de la précédente coupe du monde des clubs au Japon. Grâce à leur victoire face à El Arabi, où évolue le jeune milieu de terrain algérien, Boualem Khoukhi, les coéquipiers de Belhadj, ont délogé Lakhouiya, entraîné par l'Algérien Djamel Belmadi, de la première place au classement général du championnat de Qatar.

FOOTBALL, TRANSFERTS DU MERCATO

Saadi déçu par l'échec du recrutement de Lengoualama

Nouredine Saadi, l'entraîneur de l'ASO Chlef (Ligue 1 de football) s'est dit hier "très déçu" par l'échec du recrutement du capitaine et buteur de la sélection olympique du Gabon, Johan Lengoualama, accusant "certains agents de joueurs" d'avoir fait "capoter la transaction". "J'aurais souhaité avoir Lengoualama parmi nous. Mais, il a suffi que nous balançons son nom comme éventuelle recrue, pour que certains agents de joueurs le contactent, lui promettant monts et merveilles dans d'autres clubs. A l'arrivée, ils ont fait capoter la transaction", a déclaré à l'APS l'entraîneur du champion d'Algérie en titre. "Nous avons beaucoup misé sur ce joueur, car il répond au profil de l'attaquant de pointe que nous recherchons".



variantes pour le poste d'avant-centre lors de la phase aller, mais en vain, d'où mon désir de recruter un joueur comme Lengoualama. Sinon, tout a bien fonctionné dans les autres compartiments", a encore expliqué l'ex-entraîneur de l'USM Alger. En quête donc d'un avant-centre de valeur, et ce, à quelques heures de la clôture de la période des transferts d'hiver, l'ASO pourrait se rabattre sur Hervé Oussalé, l'attaquant Burkinabé, récemment libéré par le MC Alger, a-t-on appris dans l'entourage du club chélifien. Mais Saadi déclare n'être "au courant de rien", ajoutant qu'il n'a pas "d'autres solutions que de miser sur les mêmes attaquants entre les mains" lors de la phase retour.

Et même si le champion d'Algérie sor-

tant a échoué à engager un avant-centre de valeur comme souhaité par Saadi, cela ne diminue rien dans les ambitions du technicien algérois. "Nous allons aborder la phase retour avec la même détermination que celle affichée lors de la première partie du championnat. L'avantage cette fois-ci, est d'avoir eu l'occasion de vivre avec mes joueurs pendant une dizaine de jours à l'occasion du stage que nous venons d'organiser au Maroc, chose qui ne m'était pas arrivée l'été dernier, vu mon arrivée tardive au club", a-t-il souligné. Le coach chélifien s'est dit d'ailleurs "satisfait" du déroulement du regroupement du Maroc, rassurant qu'il n'a enregistré "aucun écart disciplinaire" des joueurs au cours de tout le séjour de l'équipe. Autre motif de satisfaction pour Saadi, à savoir "le bon rendement des trois nouvelles recrues, ainsi des joueurs juniors promus en équipe fanion", a-t-il estimé. "Le Franco-Djiboutien, Hassen Kader, a confirmé tout le bien que je pensais de lui. Bouhafer (ex-JSM Tiaret), lui, a relancé la concurrence en défense, quant au jeune Saïdoune (ex-USM Alger), je pense qu'il s'agit d'un bon investissement pour la prochaine saison, vu qu'il est resté inactif pendant toute une saison en raison d'une blessure", a-t-il conclu. L'ASO a terminé la phase aller du championnat à la troisième place avec 25 points, soit à deux longueurs des co-leaders l'ES Sétif et l'USMA. Pour son premier match de la phase retour, l'équipe chélifienne accueillera samedi prochain, le MC Saïda au stade Ahmed-Boumezrag à Chlef.

USM ALGER

Ollé-Nicolle avertit ses joueurs

Didier Ollé-Nicolle, coach de l'USM Alger, a provoqué hier une réunion d'urgence avec ses joueurs avant le début de la première séance d'entraînements à Alger. L'entraîneur des Rouge et Noir a voulu transmettre un avertissement aux joueurs avant la reprise du championnat, prévue ce week-end face au CA Batna. Le premier responsable de la barre technique de cette formation algéroise a sermonné ses joueurs, leur demandant d'assumer pleinement leurs responsabilités et actes. Mécontent de l'absence de quelques éléments au cours de la précédente séance d'entraînements à Sousse, Ollé-Nicolle a averti tout le monde et confirme que si un joueur s'absente encore une fois sans justification, il sera exclu définitivement du groupe. Parallèlement, le technicien de l'USM Alger a transmis aux dirigeants un rapport détaillé concernant le comportement de certains joueurs lors du stage de Tunisie. Le portier Mohamed Lamine Zemmamouche, qui se trouve depuis trois jours en regroupement avec l'équipe nationale, rejoindra aujourd'hui ses coéquipiers.

M. S.

Djamel Mesbah signera aujourd'hui à l'AC Milan

Le défenseur international algérien de l'US Lecce (Serie A italienne), Djamel Mesbah, signera mercredi un contrat de quatre ans et demi avec l'AC Milan, a rapporté mardi la presse italienne spécialisée. L'agent italien Alessandro Lucci, chargé des affaires du joueur algérien, Alessandro Lucci, devrait rencontrer les dirigeants du club lombard pour finaliser la transfert du latéral gauche des Verts, précise la même source. Il s'agirait de l'ultime round des négociations entre les deux parties, après leur rencontre mercredi dernier au siège du

club milanais, à via Turati, et où étaient présents l'administrateur délégué de l'AC Milan, Adriano Galliani, le directeur sportif de Lecce, Carlo Osti et l'agent de Mesbah. De son côté, l'entraîneur de Lecce, Serse Cosmi, a révélé vendredi à la presse locale que Mesbah est déjà au Milan AC, raison pour laquelle il n'a daigné le convoquer pour le match face à la Fiorentina (1-0), pour le compte de la 18e journée du championnat d'Italie. "Mesbah n'a pas été convoqué parce que, même s'il n'y a encore rien d'officiel, il devrait

rejoindre l'AC Milan en début de la semaine prochaine", a-t-il révélé. L'agent italien Alessandro Lucci, avait affirmé qu'il tenterait, avec Lecce, de faire aboutir le transfert de l'international algérien vers l'AC Milan dès le mois de janvier et non pas durant l'été lorsque le contrat du joueur aura expiré. La presse italienne a évoqué un chiffre entre 200.000 et 300.000 euros que vont proposer les Rossoneri pour engager Mesbah, sans contrepartie technique (Lecce voudrait quelques jeunes joueurs de Milan).

CS CONSTANTINE

Yacine Bezzaz s'engage pour 18 mois

Le milieu offensif de l'USM Alger (Ligue 1 de football), Yacine Bezzaz, a paraphé mardi un contrat de



18 mois avec le CS Constantine, a-t-on appris auprès de la direction du club phare du Vieux rocher. "Bezzaz s'est engagé pour 18 mois, il est notre troisième recrue hivernale", a affirmé à l'APS le directeur sportif du CSC, Mohamed Boulahbib. Libéré par l'USMA, Yacine Bezzaz (31 ans), qui ne rentrait plus dans les plans de l'entraîneur usmiste Didier Ollé-Nicolle, a préféré rejoindre le club de ses premiers amours, au sein duquel il s'est fait connaître (1999-2001). Après un passage à la JS Kabylie (2001-2002), Bezzaz avait eu une longue expérience en France, en évoluant tour à tour au sein d'AC Ajaccio (2002-2005), Valenciennes FC (2005-2009), RC Strasbourg (2009-2010), et ES Troyes AC (2010-2011). Avant Bezzaz, le CSC a enregistré l'engagement de l'ancien milieu international, Yazid Mansouri, ainsi que le gardien de but Cyril Boukhit (ex-Olympique Marseille). Côté départ, pas moins de six joueurs ont été libérés de l'effectif du CSC, à l'issue de la phase aller. Il s'agit d'Iroukma, Cheniguer, Hadjaoui, Ghodbane, Belghomari et Sam. Le club phare de Cirta a effectué un stage de dix jours dans la ville tunisienne de Hammamet, et ce, en prévision de la deuxième manche de la saison.

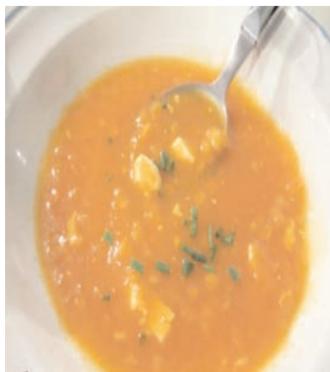
IL PERÇOIT UN SALAIRE MENSUEL DE 60 MILLIONS

Yanis prêt à l'USM El Harrach pour six mois

Le jeune milieu de terrain franco-algérien, Youcef Yanis, a été prêté par son club, le MC Alger (Ligue 1) de football, à l'USM El Harrach (Ligue 1) pour une durée de six mois, a-t-on appris mardi auprès de la direction mouloudéenne. Yanis (21 ans) devait signer son contrat de prêt dans l'après-midi d'hier, après avoir tout conclu la veille avec la formation harrachie, a ajouté la même source. Les responsables des deux formations Algéroises se sont mis d'accord pour le transfert de ce joueur contre un salaire de 60 millions par mois. Ayant rejoint le MCA, l'été dernier, en provenance de l'USM Blida, après la relégation de ce dernier en Ligue deux, Yanis n'a pas eu beaucoup de temps de jeu au sein de la formation algéroise. Ses blessures à répétition lui ont joué également un mauvais tour, lui, qui n'a été titularisé qu'une seule fois dans le derby contre le CR Belouizdad (défaite 2-0). L'ex-international junior (21 ans), formé à l'AS Monaco (Ligue 2/France) a effectué, lundi, sa première séance d'entraînement avec sa nouvelle équipe.

Cuisine

Soupe de lentilles à la coriandre



Ingrédients :

1 c. à soupe d'huile d'olive
100 g de viande hachée
1 oignon
180 g de lentilles
1 bouquet de coriandre fraîche

Préparation :

Dans une casserole, faire revenir dans l'huile la viande et l'oignon râpé. Saler, poivrer.

Dès que la viande est colorée, verser les lentilles préalablement lavées et mouiller avec un litre d'eau. Laisser cuire à découvert au moins 45 minutes. Mixez le tout. Au moment de servir, couper finement la coriandre et le mélanger à la soupe.

Brioche en forme de tresse au lait fermenté



Ingrédients :

500 g de farine
1 sachet de levure déshydratée
3 œufs battus
75 g de sucre
1 pincée de sel
120 g de beurre environ
250 ml de lait fermenté

Préparation :

Mettre dans un saladier, la farine, la levure, le sel, le sucre, le beurre ramolli, mélanger puis incorporer petit à petit le lait fermenté, les œufs. Pétrir la pâte pendant 15 minutes environ.

Laisser reposer la pâte à l'abri des courants d'air pendant plus d'une heure.

Reprendre la pâte, pétrir encore 10 min afin de la dégazer puis former trois longs boudins, en faire une tresse. Laisser à nouveau lever la pâte pendant 1 heure puis la badigeonner d'un jaune d'œuf. Faire cuire dans un four préchauffé à 180° pendant 45 minutes environ.

ÉPILATION DES SOURCILS

Trouver la bonne forme

Sourcils trop épais, trop fournis, pas assez dessinés ?

La solution reste l'épilation : avec quoi, quand et comment réussir son épilation...

Vous n'y couperez pas !

Avant l'épilation des sourcils

Commencez par définir l'arc de vos sourcils, selon la forme de votre visage : rond, long, large ou carré... Pour cela, face à votre miroir, il vous faudra tracer une ligne verticale imaginaire qui relie la base de votre narine, le coin interne de votre œil et votre sourcil, cela pour les deux côtés : cette ligne imaginaire vous indiquera où votre sourcil doit commencer. Vous pouvez, pour cela, utiliser un crayon, en le posant sur votre visage, contre l'aile de votre nez et dans le prolongement interne de l'œil. Tout ce qui dépasse du crayon, du côté du nez, devra être épilé.

Pour déterminer l'endroit où, idéalement, votre sourcil doit se terminer, il faudra aussi tracer une ligne imaginaire qui part de la commissure des lèvres et qui passe par le coin externe de votre œil. Là aussi : tout ce qui dépasse cette ligne devra être épilé.

Épaisseur :

Elle sera définie par la taille d'origine de vos

sourcils, et la forme que vous souhaitez leur donner. Elle pourra donc varier selon les personnes, mais une constante devra être respectée : le coin interne du sourcil devra être plus épais que le reste du sourcil.

Comment s'épiler les sourcils :

Le moment idéal pour s'épiler les sourcils est au sortir de la douche : vos pores seront dilatés par la chaleur, et vos poils se retireront ainsi plus facilement. Il faudra ensuite tendre la peau entre vos deux doigts et épiler vos sourcils poil par poil, dans le sens de la pousse. Procédez par mouvements précis et secs, en attrapant le poil au plus près de sa racine, pour éviter qu'il ne se casse. Pour que la symétrie entre vos deux sourcils soit respectée, arrachez quelques poils à gauche, puis quelques poils à droite. Éviter d'épiler le dessus de votre sourcil...

Il est beaucoup plus harmonieux et naturel d'épiler le sourcil par en dessous. N'hésitez pas, par contre, à épiler les poils entre vos deux sourcils.

Les différentes formes

- Pour les épis, arrondissez un peu la forme du sourcil en épilant légèrement le coin interne supérieur de la tête du sourcil.

- Pour les lignes droites, arrondissez au milieu de la ligne en laissant un peu plus d'épaisseur à la tête et à la pointe externe, puis épilez légèrement le dessus de ces extrémités.

- Pour les lignes clairsemées, évitez de faire



un tracé trop fin.

- Pour les sourcils en accent circonflexe, épilez très légèrement la pointe de l'accent pour avoir un meilleur arrondi.

Après l'épilation

Une fois la séance d'épilation finie, brossez vos sourcils pour les remettre en place. Au besoin, vous pourrez faire de petites retouches.

A noter :

Il faut aussi savoir que la peau sera sans doute rougie par l'épilation. Prévoyez donc d'épiler vos sourcils la veille d'une sortie ou quelques heures avant, et non pas au moment de vous préparer pour sortir

ENTRETIEN DU LINGE FRAGILE

Nettoyer une robe en mousseline

Une robe en mousseline apporte toujours une touche d'élégance qu'elle soit sous forme de bustier, longue, ou courte... Avec un soin inadapté, elle se détériore rapidement et perdra tout son charme. Suivez donc ces instructions pour bien entretenir votre robe en mousseline.

Du lavage au repassage

Comme les autres linges, une robe en mousseline doit être lavée et repassée. Mais avant tout, vérifiez si la couleur de la robe ne se détache pas après le nettoyage. Pour ce faire, mouillez avec votre doigt le bout de l'ourlet de votre robe. Mettez ensuite un linge propre sur la partie humidifiée et passez le fer dessus. Si le linge

propre prend la couleur de la robe, c'est qu'elle doit être nettoyée au pressing.

Si la couleur de la robe se fixe bien, elle peut être lavée à l'eau tiède avec un produit spécial laine. Ne frottez pas la robe, pressez-la entre vos mains, et rincez en passant à l'eau claire. A savoir que la robe en mousseline ne se repasse pas. Pour qu'elle ne présente aucun pli, faites tenir un bout de la robe par une personne pendant que vous tenez un autre bout. Étendez-la.



Trucs et astuces

Faire fuir les cafards



Essayez ces deux astuces naturelles. Mettez des tranches de concombre sur leur passage ou bien des petites soucoupes de mastic pour les vitres. Ils ont horreur de ces odeurs.

Contre le calcaire des WC



Mélangez du borax avec du vinaigre blanc à parts égales et laissez deux heures dans la cuvette avant de tirer la chasse. C'est radical.

Éviter que du matériel ne s'oxyde



Pour éviter ce problème et avoir son matériel toujours à disposition, mettez des morceaux de craie là où vous rangez vos matériaux.

Enlever l'odeur d'un vieux flacon



Délayez un peu de farine, de moutarde et d'eau. Versez cette mixture dans le vieux flacon, agitez, puis laissez reposer une bonne demi-heure.

Etoiles et planètes à égalité dans la Voie Lactée

Les dernières analyses statistiques réalisées par les astronomes de l'Institut d'astrophysique de Paris (IAP) révèlent que le nombre de planètes présentes dans notre galaxie, la Voie Lactée, serait au moins égal au nombre d'étoiles qu'elle contient. Soit entre 200 et 400 milliards...

Ce résultat, publié dans la revue Nature du 12 janvier 2012 relance le fol espoir de découvrir une autre Terre en dehors du système solaire. La chasse à ces exoplanètes dure depuis 16 ans et elle a permis de détecter 720 de ces astres candidats au titre envié de "sœur de la Terre". S'il existe quelque 300 milliards de planètes dans la Voie Lactée, leur découverte au rythme actuel devrait prendre plus de 6 milliards d'années... Cela devrait donc tout juste permettre aux astronomes de les identifier toutes avant que notre soleil n'explode et ne grille la Terre en se transformant en géante rouge.

Bien sûr, on peut espérer que le rythme des découvertes s'accélère considérablement. Ce sera fortement nécessaire car, si nous découvrons une planète-sœur, il nous faudra un certain temps pour y déménager. Pour l'instant, parmi les plus sérieuses candidates, c'est-à-dire celles qui présentent les caractéristiques les plus proches de celles qui pourraient héberger la vie, on trouve Gliese 581 g, découverte le 29 septembre 2010. Elle se situe à environ 20 années lumière de la Terre, ce qui signifie que le voyage vers elle durerait 20 ans si l'on pouvait se déplacer à la vitesse de la lumière. A titre



de comparaison, le voyage vers Mars dure environ 180 jours, soit 6 mois, lorsque la planète rouge se trouve à une

distance minimale de 56 millions de km. Etant donné qu'une année lumière représente une distance de 9.400 milliards de km, notre exoplanète Gliese 581 g se trouve donc, elle, à 188.000 milliards de km, soit une distance 3,3 millions de fois supérieure à celle qui nous sépare de Mars. A la vitesse à laquelle on pense voyager vers la planète Rouge, il ne faudrait donc pas moins de 1,6 million d'années pour l'atteindre. Ce qui, sauf grosse erreur de calcul que vous ne manquerez pas de me signaler, rend assez délicate la perspective d'un exode massif de l'humanité vers une telle destination salvatrice...

Il reste deux solutions : trouver une exoplanète habitable beaucoup plus proche de la Terre ou augmenter considérablement notre vitesse de déplacement dans le cosmos, un peu dans le genre de l'hyperespace des films de science-fiction.

Ou alors, faute de déménagement, nous pouvons rêver de communiquer avec les extraterrestres ayant pu se développer sur une exoplanète. Là encore, la distance rendra le dialogue difficile. Un message envoyé vers Gliese 581 g mettra environ 20 ans pour lui parvenir et la réponse tout autant. A raison d'un aller-retour de sms tous les 40 ans, faire plus ample connaissance prendra un certain nombre de générations humaines

Le jour le plus déprimant de l'année est une invention marketing

Lendemain de week-end difficile? Vous vous sentez blasé ou déprimé? Ce n'est pas de votre faute, nous sommes le 17 janvier. Or le troisième lundi du mois de janvier est le jour le plus déprimant de l'année, surnommé «Blue Monday» (ou le lundi du blues) en anglais.

Le «Blue Monday» a été «découvert» par Cliff Arnall, un psychologue passé par l'université anglaise galloise de Cardiff : The Star rapporte qu'en 2005, il a été payé par la compagnie aérienne Sky Travel pour finaliser une sorte d'équation de la dépression, relayée en 2009 par une campagne contre la dépression :

$$[W + (D-d)] \times TQ$$

$$M \times Na$$

W= weather (météo), d=debt (dette), T= time since Christmas (le temps qui s'est écoulé depuis Noël), Q= temps écoulé depuis nos bonnes résolutions, M= le manque de motivation et Na= le besoin d'agir.

L'université de Cardiff a rapidement précisé que le malin Docteur Cliff Arnall (il a également «découvert» le pendant inverse du Blue Monday, autrement dit le jour le plus chouette de l'année, pour... une marque de glace !) avait bien été un tuteur à temps partiel à la fac mais l'avait quittée avant d'inventer cette équation sponsorisée.



Un blogueur qui s'intéresse de près aux exemples scientifiques douteux avait l'an dernier retrouvé l'email envoyé par la boîte de communication à la recherche de scientifiques prêts à avaliser une telle équation pour Sky Travel. Une version bien différente de celle racontée par Cliff Arnall pour expliquer son arrivée dans le projet : «On m'a demandé de trouver ce que je pensais être le

meilleur jour pour réserver ses vacances d'été, mais quand j'ai commencé à réfléchir aux raisons de réserver des vacances, en pensant à ce que des milliers de gens m'avaient dit pendant des ateliers de management du stress ou des ateliers sur le bonheur, il y avait ces facteurs qui suggéraient que le troisième lundi de janvier était particulièrement déprimant... Mais ce n'est pas utile de simplement dire ça... C'est presque une prophétie auto-réalisatrice que de dire que c'est le jour le plus déprimant.»

Pourquoi cette fausse découverte scientifique continue-t-elle d'être relayée par les médias (dont nous en 2010, d'ailleurs)? Probablement parce qu'elle vise juste : c'est vrai que les températures sont glaciales, que le soleil s'obstine à se cacher, qu'on sent le contre-coup des dépenses de Noël, qu'on a déjà enfreint nos bonnes résolutions du Nouvel An, etc.

Alors nos confrères étrangers nous donnent quand même quelques conseils pour survivre à ce lundi 17 janvier, ou tout simplement à cet hiver qui n'en finit plus : faire une bonne action pour un inconnu, chanter à tue-tête ou dire à son partenaire qu'on l'aime, ou encore –le conseil préféré de la rédaction de Slate–, manger du chocolat.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

FUSEAUX HORAIRES

Inventeur : **Les Britanniques** Date : **1847** Lieu : **Grande-Bretagne**

Lorsque l'on parle de l'histoire des fuseaux horaires, deux dates importantes apparaissent, soit 1847 et 1876. Avant l'avènement des chemins de fer et des trains au XIXe siècle, la création des fuseaux horaires n'était pas ce qu'on appelle une nécessité. Cependant, chaque ville ou région avait sa propre heure locale, alors question de sécurité pour le transport ferroviaire, les Britanniques décidèrent de créer en 1847 le fuseau horaire. Pratiquement 20 ans plus tard, soit en 1876, Sandford Fleming inventa le premier système de fuseaux horaires pour toutes les parties du monde en divisant le globe en 24 parties correspondant chacune à 15° de longitude et à une heure précise basée sur celle du méridien de Greenwich. Ce système fut adopté par la plupart des pays en 1929.



Kate Winslet

fait sa première
apparition
publique
avec son nouveau
compagnon

Kate Winslet a profité de la cérémonie des Golden Globes pour faire sa première apparition publique avec son nouveau compagnon Ned Rocknroll. Le couple s'est même embrassé lorsque l'actrice a remporté un Golden Globe. Il y a un peu plus d'un an, Kate Winslet se séparait de son mari Sam Mendes, avec qui elle était restée mariée environ sept ans. L'actrice avait avoué adorer sa vie de célibataire et que la relation entre son ex-mari et elle se passait bien, pour le bonheur de leur fils de sept ans. Depuis, l'actrice a eu d'autres relations.



Le jour où Joey Starr a craqué pour Nicoletta

Sur son dernier album Egomaniac, Joey Starr a invité la chanteuse Nicoletta à venir chanter avec lui le célèbre titre *Mamy Blue*. Une rencontre étonnante, un véritable coup de cœur entre deux artistes aux univers si éloignés. La reprise de ce tube inoubliable de Nicoletta, un morceau que Joey Starr, à l'époque où il était enfant et s'appelait encore Didier, écoutait chez lui. Il reconnaît avoir été séduit par cette Nicoletta : « C'est une bombe nucléaire, un avion de chasse. J'ai trouvé mon équivalent en femme. »



Janet Jackson : quelle silhouette !

Ces dernières années, Janet Jackson connaît quelques problèmes avec son poids. À 45 ans et après avoir fait le «yo-yo» côté poids, la star du R'n'B qui avait perdu 30 kilos il y a quatre ans, avant de sombrer après la mort de son frère en 2009, aurait retrouvé la ligne

grâce à un régime dont elle vante les mérites à chacun de ses passages télé. "J'ai commencé ce régime en novembre dernier et je constate déjà un certain résultat. Je me sentais compléxée. Je sais ce que c'est que d'avoir des problèmes de poids, j'en ai rencontrés toute ma vie."



Heidi Klum

Une leçon
de style

La mannequin allemande Heidi Klum est connue pour n'avoir peur de rien côté style, ce que lui vaut régulièrement d'être présente dans les classements des stars les moins bien habillées. Pourtant, elle s'en fiche, car elle préfère innover plutôt que copier !

Heidi Klum a fait l'inventaire de ses meilleures tenues sur son site et elle est particulièrement fière d'un pull noir aux manches argentées dont elle a posté une photo.

Heidi Klum n'a pas pour autant totalement perdu de son excentricité de modeuse. Elle s'est rendue à un événement en l'honneur du photographe Rankin en se glissant dans une audacieuse minirobe moulante métallique et à l'imprimé animal, qui mettait parfaitement ses formes en valeur.

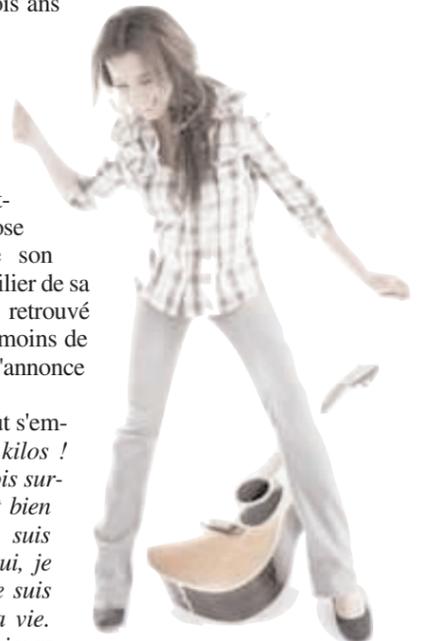


Chimène Badi

«J'aime la vie, ça n'a pas toujours été le cas !»

Le 21 novembre, Chimène Badi sortait son cinquième album. Après trois ans d'absence, la chanteuse révélée par Popstars revient à ses premières amours, la soul. Dans le clip de son tube *Parlez-moi de lui*, Chimène affiche également une nouvelle silhouette, celle de sa métamorphose révolutionnaire. Séparée de son compagnon, Vincent, véritable pilier de sa vie en avril 2010, la chanteuse a retrouvé l'amour, son public et a perdu pas moins de 30 kilos. Une année 2012 qui s'annonce magique pour elle.

Heureuse et épanouie, elle ne peut s'empêcher de sourire : "J'ai perdu 30 kilos ! Mais, au-delà des apparences, je crois surtout que ce qui a changé, et c'est bien plus important, c'est ce que je suis devenue à l'intérieur. Aujourd'hui, je me sens bien, j'ai le moral, je suis enjouée et j'aime la vie, ma vie. Croyez-moi, ça n'a pas toujours été le cas par le passé !"



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h28
Dohr	12h57
Asr	15h37
Maghreb	17h56
Icha	19h22

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

LUTTE ANTITERRORISTE

Douze ans de prison ferme pour deux acolytes de Droukdel



Le tribunal criminel près la cour de Boumerdès a condamné, hier, deux terroristes à une peine de douze ans de prison ferme, pour les chefs d'inculpation d'adhésion à un groupe terroriste armé qui sème la peur et la terreur parmi la population, détention de documents subversifs faisant l'apologie du terrorisme et détention et transport d'armes prohibées et sans autorisation. Il s'agit de B.S.H (29 ans) et C.A (53 ans), originaires de Tébessa et arrêtés en 2006. Les deux accusés ont été arrêtés par les services de la Gendarmerie Nationale de Tidjelabine, en 2006, près d'un point de contrôle et suite au demi-tour effectué par les deux inculpés qui étaient à bord d'un véhicule de marque Mercédès. Il a été retrouvé à l'intérieur du véhicule, plusieurs documents subversifs

imprimés et sur supports numériques et CD, contenant des écrits et vidéos faisant l'apologie du terrorisme. Les Gendarmes ont trouvé également un pistolet automatique, des chargeurs de balles, des munitions et une somme d'argent de 599.600 DA. Selon l'arrêt de renvoi, les deux accusés transportaient des lettres adressées par Droukdel, l'émir national de l'ex-GSPC au chef de la cinquième zone, Batna, l'émir Abou Al Hassan Younés. Selon les deux inculpés, ces affaires leur ont été remises par le terroriste Saâyouf Samir, alias Mossâab, lors d'une brève rencontre organisée à Zâatra, dans la commune de Zemmouri. Lors de leur comparution, le procureur de la République avait ordonné la mise sous mandat de dépôt des deux premiers et un mandat d'arrêt contre le troisième. Les deux accusés ont été alors incarcérés au niveau de la prison d'El-Harrach.

Les deux inculpés ont reconnu avoir rejoint les rangs de l'ex-GSPC durant le mois du Ramadhan de l'année 2005, et comme étant des éléments chargés de la coordination entre les phalanges de la mort de l'ex-GSPC. **T. O.**

TRAFIC DE DROGUE À ORAN

20 ans de réclusion pour un narcotrafiquant

Une peine de 20 ans de réclusion a été prononcée lundi dernier par le tribunal criminel près la cour de justice d'Oran à l'encontre d'un individu reconnu coupable de trafic de drogue, tandis que deux autres mis en cause dans cette affaire ont été acquittés, a rapporté l'APS.

Les faits remontent à octobre 2010 lorsqu'une quantité de 180 kg de kif a été découverte par les services des Douanes nationales suite à l'interception d'un camion entre la commune de Ben Badis et

le chef-lieu de wilaya de Sidi Bel-Abbès. La quantité de drogue était dissimulée à l'intérieur du véhicule abandonné par son conducteur qui a été appréhendé par la suite à Oran.

Le mis en cause dans cette affaire de trafic a reconnu les faits devant le tribunal, affirmant avoir acquis la drogue dans une ville frontalière avec un pays voisin.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public avait réclamé la réclusion à perpétuité à l'encontre du trafiquant de drogue.

DATANT DE LA PÉRIODE ROMAINE

21 pièces de monnaie saisies à Timgad

Vingt-et-une (21) pièces de monnaie ancienne, datant de la période romaine ont été récemment récupérées par les éléments de la sûreté de la daïra de Timgad, dans la wilaya de Batna. Selon l'officier en charge de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, cité par l'agence de presse

algérienne, les policiers, agissant sur renseignement, ont appréhendé une personne âgée d'une vingtaine d'années en possession de 21 pièces de monnaie romaine, dont 6 de grande taille. Présenté devant la justice, le mis en cause a fait l'objet d'une citation à comparaître. **A. B.**

INTEMPÉRIES

Neige et pluie dans la wilaya de Béchar

Des chutes de neige et de pluie ont été enregistrées hier dans la wilaya de Béchar, notamment dans les régions de Béni-Ounif et Boukais, a-t-on appris auprès des services locaux de météorologie.

Une vague de froid, à l'origine de la neige et de la pluie, sévit depuis 24 heures dans la région, avec des vents violents

dépassant parfois les 35 km/h, à travers plusieurs autres régions de la wilaya, a-t-on signalé. Les services de météorologie prévoient un retour du beau temps à partir d'aujourd'hui. La neige et la pluie n'ont heureusement pas perturbé le trafic routier à travers les différents axes de la wilaya, a-t-on indiqué.

TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

Trois ans de prison contre un ex-détenu de Guantanamo

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a condamné, lundi dernier, l'accusé Nadji Abdelaziz, ex-détenu de la prison de Guantanamo, à trois ans de prison ferme pour «appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger». Selon l'arrêt de renvoi, Nadji Abdelaziz (36 ans) a été transféré le 18 juillet 2010 par les autorités américaines de la prison de Guantanamo (Cuba) vers l'Algérie après y avoir séjourné huit années.

Les faits remontent à l'année 2000 lorsque le mis en cause s'est rendu en Arabie saoudite pour rejoindre les groupes armés de Tchétchénie et, 10 mois après, l'organisation "Lashkar Tayba" (armée islamique) du Cachemire (Pakistan). Alors qu'il tentait de se rendre au Cachemire, le mis en cause est amputé de son pied droit dans l'explosion d'une mine, c'est ainsi qu'il a été découvert par les forces américaines et conduit à Guantanamo, selon la même source.

Le prévenu a indiqué, lors du procès, qu'il voulait "apporter une aide humanitaire en Tchétchénie", ajoutant qu'il n'avait commis aucun acte criminel et qu'il travaillait en tant que cuisinier au sein de l'organisation pakistanaise «Lashkar Tayba» qui n'était qu'une «association caritative n'ayant aucun lien avec l'action djihadiste», a-t-il ajouté.



Me Boumerdassi Hassiba - avocate de tous les ex-détenus de Guantanamo - a souligné que son mandant comparait, chaque année depuis son arrestation en 2002, devant la justice américaine. Il a, à chaque fois, été condamné à un an de prison ferme jusqu'à son extradition en 2010. «On ne peut condamner le mis en cause pour la seule intention de faire le djihad», a soutenu l'avocate expliquant que son client n'a commis aucun acte condamnable par la loi. «L'accusé a passé huit années à Guantanamo où il a subi toutes formes de torture», a-t-elle ajouté avant de plaider pour l'acquittement de son client. Le parquet a, quant à lui, requis une peine de 10 ans de prison ferme contre Nadji Abdelaziz. **APS**

BECHAR

24 tonnes de kif traité saisis en 2011

Une quantité totale de 24,2 tonnes de kif traité a été saisie en 2011 dans la wilaya de Béchar par les différentes unités du groupement de la Gendarmerie nationale, a annoncé le commandant de ce corps sécuritaire.

Cette saisie a été opérée dans 71 affaires traitées par la gendarmerie et dans lesquelles ont été impliquées 85 personnes pour détention et vente illégale de drogue, a précisé le lieutenant-colonel Tahri Djillali.

Parmi ces personnes impliquées, 73

ont été placées en détention préventive par la justice et 12 autres remises en liberté.

Toujours en matière de lutte contre le trafic de drogue et autres stupéfiants, les services de la gendarmerie ont procédé, depuis le début de 2012, à la saisie de plus de 3 kg de kif traité, de 1.177 comprimés de psychotropes, de plusieurs armes blanches, et à l'arrestation de 4 personnes pour détention illégale de drogue.

Ces personnes ont été mises en détention préventive par la justice, a ajouté la même source.